

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 91

MONTREAL, LE MERCREDI 19 AVRIL 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le secret est dans la pomme

Alors que les Français se cherchent un nouveau de Gaulle, Jacques Chirac n'a jamais été aussi près de réaliser le rêve de sa vie: devenir président de la République.

C'est une histoire de pommes. Au début de l'année, les éditions NIL commandent une illustration destinée à symboliser les fruits de la croissance pour la couverture du second tome des *Réflexions* du candidat à la présidence Jacques Chirac, alors donné perdant dans tous les sondages. Pourquoi pas un pommier? Aussitôt, celui-ci déclenche les sarcasmes. Chaque soir, à la télévision, les humoristes font dire à Chirac: «Mangez des pommes!» La farce se répand comme une traînée de poudre. En moins de deux semaines, il est devenu impossible de participer à un dîner en ville sans qu'un plaisantin ne reprenne ce slogan, aujourd'hui scandé le plus sérieusement du monde dans les assemblées du maire de Paris.

Objet de risées il y a à peine quelques semaines, Jacques Chirac n'a jamais été aussi près de réaliser le rêve de sa vie: devenir président de la République. S'il arrive en tête au premier tour de scrutin, le 23 avril prochain, rien ne devrait stopper sa course, disent tous les sondages. On se perd pourtant en conjectures sur les causes profondes de l'un des retournements de situation les plus spectaculaires de l'histoire électorale française.

Deux fois candidat malheureux à l'Élysée, deux fois premier ministre sous deux présidents différents, Jacques Chirac a beau poser en candidat du changement, il possède plus de points communs avec François Mitterrand qu'avec tous les autres prétendants à l'Élysée.

Comme Mitterrand, Jacques Chirac n'a jamais exercé d'autre métier que la politique (il est entré au cabinet de Georges Pompidou, frais émoulu de Sciences po et de l'ENA). Comme lui, c'est un homme issu du terroir qui s'identifie à la France profonde. Comme lui, il a solidement appuyé sa carrière sur un parti politique qu'il a fondé (Mitterrand a créé le Parti socialiste en 1971, Chirac, le RPR en 1976). Comme lui enfin, Jacques Chirac n'est pas un idéologue mais un «prince de l'équivoque», écrivait le directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert. C'est peut-être l'un des secrets de son succès.

Après avoir été le disciple de Margaret Thatcher il y a quelques années, Jacques Chirac a été le premier à sentir le vent tourner. Au tout économique des années 80 ont succédé les revendications des chômeurs et des petits salariés, pressés de jouir de la croissance retrouvée. Alors que les grèves éclatent un peu partout dans les services publics, un sondage récent du quotidien *Le Monde* révèle que 67 % des Français veulent que l'État intervienne davantage dans l'économie.

Jacques Chirac n'ignore pas cette réalité. Pendant les deux ans où il a confié le gouvernement à Edouard Balladur, il a parcouru la France de fond en comble. Il s'est aussi mis à l'écoute d'un certain nombre d'intellectuels. De l'historien et anthropologue Emmanuel Todd, il a retenu que le créneau de la revendication sociale était libre depuis que les socialistes, en 14 ans de pouvoir, se sont embourgeoisés. D'autant plus libre que l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors, a refusé de porter les couleurs socialistes.

Il n'en fallait pas plus pour que le maire de Paris se fasse le champion des sans-abri. En janvier, il allait jusqu'à soutenir l'abbé Pierre qui revendique la réquisition de logements vides pour les plus démunis. Toute la campagne de Jacques Chirac a été bâtie autour du thème de la «fracture sociale» qu'ont creusée les années Mitterrand. Hausse des salaires, prime de 500 dollars par mois à l'engagement de chômeurs de longue durée, réduction des charges des entreprises, 1 % du budget de l'État à la culture, Chirac est le candidat qui a le plus promis.

Son pari, qui tient dans sa capacité d'aller chercher les déçus de la gauche sans perdre la clientèle traditionnelle du RPR, n'en demeure pas moins fragile. On se demande d'ailleurs comment il fait pour réunir des collaborateurs aussi disparates. Cela va d'un étatiste anti-Maastricht comme Philippe Séguin à un ultralibéral comme Alain Madelin, en passant par un pro-européen comme Alain Juppé.

Depuis plusieurs mois, son ami l'écrivain Denis Tillinac, originaire lui aussi de Corrèze, fait le tour des salons, expliquant que Jacques Chirac a changé. Il ne serait plus cet homme influençable, tour à tour sous la coupe de Georges Pompidou, Charles Pasqua et... Edouard Balladur. Il ne serait plus ce jeune excité, un peu brusque, pressé de tout privatiser et que l'on avait surnommé «fend la bise». Il aurait gagné en sagesse. On l'a d'ailleurs vu donner du «cher maître» aux universitaires qui l'interrogeaient la semaine dernière alors qu'il refusait de répondre aux questions des journalistes sur la maison qu'il loue (3000 dollars par mois, un prix considéré bas au centre de Paris) à une société de HLM détenue à 40 % par la Ville de Paris. Ces révélations du journal satirique *Le Canard enchaîné* ont à peine effleuré sa popularité.

Il faut dire que, dérotés par les scandales qui frappent les milieux politiques et économiques, les Français se cherchent un nouveau de Gaulle. 64 % de ceux qui ont répondu au sondage du *Monde* cité plus haut disaient vouloir «un vrai chef qui remette de l'ordre et qui commande». A une semaine du premier tour de scrutin, les urnes diront bientôt si Jacques Chirac sera celui-là.

INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics .....B4
- Classées .....B4
- Culture .....B7
- Économie.....B2
- Éditorial.....A8
- Le monde.....A7
- Mots croisés.....B5
- Les sports .....B5

MÉTÉO



**Montréal**  
Pluie intermittente.  
Risque d'un orage.  
Max: 14

**Québec**  
Pluie débutant le matin. Vents de 20 à 40 km/h. Max: 7  
Détails en B 5

MONTREAL

Droit au lock-out: Chevette dément

PAGE A 3



POLITIQUE

51 % des Québécois d'accord avec Bouchard

PAGE A 6



CULTURE

D'un jardin à l'autre

PAGE B 8

## Un baume sur l'économie canadienne

### La fermeté du dollar déclenche une baisse des taux hypothécaires

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Les gains enregistrés par la devise canadienne depuis une semaine ont favorisé une diminution du taux directeur de la Banque du Canada, qui a ainsi convaincu toutes les institutions financières qu'il était temps de lever quelque peu la pression qui plane sur les hypothèques.

Après que la Banque du Canada eut annoncé en début d'après-midi qu'elle soustrayait 12 centièmes à son taux pour le fixer ainsi à 8,18 %, la Banque Royale s'est em-

pressée de signaler aux marchés qu'elle avait ordonné une baisse de 0,50 % sur la plupart des hypothèques à long terme, soit les deux ans et plus.

Dans la foulée de l'ouverture effectuée par la Royale, la plupart des institutions financières ont annoncé des modifications à leur grille hypothécaire en faisant écho au geste accompli par la plus influente des banques, soit en s'abstenant de toucher aux termes allant de six mois à un an. A titre d'exemple, l'hypothèque de trois ans est désormais à 9,12 %, contre 9,62 % auparavant.

Pendant que ces institutions dévoilaient leurs couleurs en matière de crédit sur le front immobilier, les acteurs

financiers confirmaient leur attachement à un dollar canadien s'échangeant à 73 cents américains. C'est très précisément à ce niveau que la devise a conclu la séance d'hier. Autrement dit, elle a perdu seulement 14 centièmes sur le niveau enregistré avant-hier.

Selon les précisions apportées par les experts financiers, la Banque du Canada a signé plusieurs interventions sur les marchés au cours des derniers jours afin de limiter les évolutions du taux directeur et du dollar à l'inférieur de périmètres précis. En clair, la banque centrale

VOIR PAGE A 10: BAUME



PHOTOS JACQUES NADEAU

La quatorzième «conférence mondiale sur l'Amour, la Vie et la Famille», organisée par le groupe pro-vie Human Life International (HLI), ouvre officiellement ses portes aujourd'hui à Montréal. Sur la photo du haut, un membre de la coalition anti-HLI présente une offre de récompense de 100 000 \$ de l'Association médicale de la Colombie-Britannique à toute personne susceptible de fournir des détails pouvant aider les policiers à retrouver l'auteur du coup de feu tiré sur un médecin d'une clinique d'avortement de Vancouver. Sur l'autre photo, on aperçoit la préposée à l'accueil des conférenciers.

Ouverture du congrès de Human Life International

## L'empire pro-vie persiste et signe

Une vaste coalition de groupes communautaires multipliera les manifestations de désaveu

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Des dirigeants de Human Life International (HLI), qui inaugure officiellement aujourd'hui son congrès, à Montréal, n'ont fait aucun *mea-culpa*, hier, pour certaines déclarations antisémites, antiféministes et homophobes attribuées à leur association pro-vie par des groupes communautaires du Québec depuis quelques jours.

Matthew Habiger, président de HLI, a même repris en conférence de presse les accusations portées par son groupe à l'égard des juifs. «Il y a une disproportion, un grand nombre de juifs qui dirigent le mouvement pro-avortement», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, une nouvelle coalition de 65 groupes communautaires du Québec a annoncé que le congrès du HLI sera marqué par au moins trois manifestations de désaveu, dont deux aujourd'hui. Une centaine d'organismes syndicaux, communautaires et féministes ont déjà dénoncé l'idéologie «d'extrême droite» de cette organisation lundi dernier.

La première manifestation est prévue devant la basilique Notre-Dame, où doit être célébrée une messe aujourd'hui, en début de soirée. La deuxième vise à protester contre le défilé au flambeau qui devrait suivre dans les rues de Montréal. Samedi, un groupe de gays et les-

VOIR PAGE A 10: PRO-VIE

ITALIE

## Les mains propres

### La série de grandes enquêtes anticorruption menée par des juges milanais agonise dans les querelles et la confusion

«Mani pulite», nom donné à un petit groupe de magistrats milanais qui a mené une série d'enquêtes dévastatrices depuis mars 1992 dans le monde politique et financier, en est à ses derniers milles. Après la défection en décembre dernier de son membre le plus célèbre, Antonio di Pietro, le torchon brûle entre ce dernier et ses ex-collègues. Il a annoncé hier son intention de porter plainte après avoir été accusé de subornation de témoin au détriment de l'ancien président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, lors d'un procès de corruption de fonctionnaires.

FRANÇOIS BROUSSEAU  
LE DEVOIR

Rome — «Mani pulite, c'est fini», «Mani pulite se meurt»: tels sont les titres de la grande presse italienne, en cette période pascale la plus froide qu'ait connue l'Italie depuis un quart de siècle.

En effet, la grande série d'enquêtes sur la corruption politique, menées depuis mars 1992 à Milan par un groupe de quatre magistrats dont le célèbre Antonio di Pietro, agonise aujourd'hui dans la confusion, les querelles et les accusations entre ex-collègues de la magistrature, sur fond de frustrations et d'ambitions politiques.

Premier accusé: Antonio di Pietro lui-même, qui s'est récemment retiré du «groupe Mani pulite», comme on appelle ici le groupe de magistrats du ministère public (l'équivalent de la Couronne) qui a littéralement défoncé, entre 1992 et 1994, l'ancienne classe politique au pouvoir en Italie.

M. di Pietro a quitté son ancien poste juste avant Noël, se disant fatigué des «manipulations politiques» autour des actions judiciaires, et affirmant que rien ne l'intéressait plus, désormais, que de retourner cultiver la terre dans sa bien-aimée région du Bergamasque, au Nord, la mère de la commedia dell'arte.

Mais il semble que M. di Pietro ait aujourd'hui en tête d'autres «cultures» que celle des pommes de terre. Dans de récents articles de journaux, le magistrat-vedette a plaidé pour le démantèlement de «Mani pulite» et pour une «solution politique» du problème de la corruption. Au grand scandale de plusieurs, car ceci ouvrirait la porte à une amnistie conditionnelle, dans la foulée des 3000 enquêtes et des 500 arrestations ordonnées par le célèbre groupe milanais.

S'étant improvisé, depuis un mois, chroniqueur dans les journaux, soupçonné d'ambi-

VOIR PAGE A 10: PROPRES

Début des audiences sur la réorganisation des soins de santé à Montréal

## Les syndicats sur le pied de guerre

«C'est de l'improvisation à grande échelle»

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Dur début des audiences sur l'avenir du réseau de la santé à Montréal. Les syndicats représentant 100 000 travailleurs ont bruyamment manifesté leur colère hier à la Régie régionale de la santé de Montréal, rejetant d'emblée les compressions et le plan de la Régie, qualifié «d'improvisation à grande échelle».

Histoire de donner le ton à la première journée d'audiences de la Régie sur la réorganisation des soins de santé à Montréal, le Conseil central de Montréal (CCM-CSN) a doublé la présentation de son mémoire d'une manifestation spontanée en fin d'après-midi, destinée à bien marquer l'ampleur de son mécontentement.

Quelques centaines d'employés du réseau de la santé, affiliés à la CSN, ont brandi leurs pancartes devant l'hôtel où les commissaires de la Régie de la santé et des services sociaux de Montréal poursuivront durant cinq jours les audiences sur une proposition de réorganisation des soins de santé dans la métropole.

Au moment où la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) tente d'obtenir des mandats de débrayage auprès de ses membres à travers la province, Arthur Sandborn, président du CCM, a lancé une mise en garde claire à la Régie et au gouvernement.

«C'est de l'improvisation à grande échelle. Il y a des

VOIR PAGE A 10: SYNDICATS



## • LES ACTUALITÉS •

Farouchement opposé à la laïcisation des écoles

# Le comité catholique dit craindre l'extrémisme de droite

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le comité catholique du ministère de l'Éducation s'oppose farouchement à la laïcisation des écoles, estimant notamment que l'absence de valeurs religieuses à l'école pourrait laisser la place aux « chrétiens d'extrême droite » qui en profiteraient pour « investir l'espace inoccupé ».

L'organisme fera état de ses craintes ce matin à Montréal, à l'occasion du lancement d'un document

intitulé *Le Point sur l'école catholique*. Et, selon le comité, la seule façon d'atteindre la paix sociale en éducation consiste à diversifier le réseau scolaire et à faire place aussi bien à des écoles confessionnelles que non confessionnelles.

Mais si le comité accepte la présence d'écoles non confessionnelles sur le territoire, il lui apparaît clair que la majorité des écoles doivent être catholiques, et la proposition de laïciser le système d'éducation lui apparaît « irréaliste, inopportune et périlleuse ».

Le débat sur la laïcisation, notamment porté par la CEQ, a repris de la vigueur l'année dernière, particulièrement à Montréal, et nul doute que ce sera l'un des enjeux des prochains états généraux sur l'Éducation.

Le comité catholique, qui entend donc placer sa voix dans ce débat, a été créé par le gouvernement québécois en 1963, en même temps que le Conseil supérieur de l'éducation et le ministère de l'Éducation lui-même. En fait, il existe au ministère un comité catholique et un comité

protestant (et même deux sous-ministres associés pour chacune des deux religions) qui conservent un droit de regard sur les programmes et les manuels et qui coordonnent leur enseignement confessionnel respectif.

Selon le comité catholique, l'attachement de la population québécoise à l'école catholique demeure très fort, puisque plus de 90 % des écoles créées au Québec depuis vingt ans ont demandé à être reconnues comme catholiques.

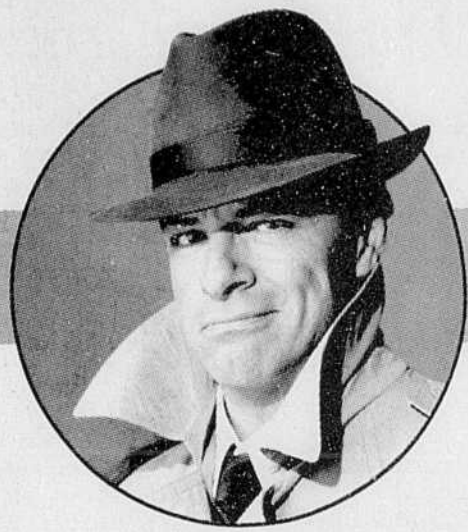
La laïcisation de toutes les écoles

du Québec ne pourrait donc se faire, ajoute le comité, que par « une décision autoritaire, au mépris des particularités locales ou régionales, et rencontrerait sans doute une vive résistance ».

L'école catholique n'a pas pour but de faire la promotion d'une foi religieuse, soutient le comité, car elle respecte les libertés de conscience et de religion. Et l'argument voulant qu'un système confessionnel bloque l'intégration des immigrants est rejeté par l'organisme, qui remarque que 50 % des élèves

allophones de la grande région montréalaise sont catholiques et qui ajoute que les communautés culturelles ne sentent aucunement le besoin de se prévaloir de la possibilité de créer des écoles confessionnelles particulières.

Pour le comité, laïciser le système d'éducation québécois présente le « risque de laisser le terrain libre à l'empiètement des courants extrémistes qui pourraient tenter d'exploiter des aspirations religieuses légitimes à l'intérieur de l'école ».



### « LES ENQUÊTES MOBILES »

# Jeune entrepreneur sauvé pour 49,95\$

C'est lors d'un important dîner d'affaires que Philippe Langlois, un jeune entrepreneur, a évité une catastrophe. Sans même le savoir, il s'apprêtait à conclure une entente qui dirigeait son entreprise tout droit vers la faillite. Heureusement, grâce à son portatif, Philippe fut rejoint par son associé qui l'informa des dessous diaboliques du contrat, au moment même où il allait le signer. C'est un entrepreneur énergique qui déclare : « La survie de mon entreprise, je la dois au **Forfait PME de Bell Mobilité**. Pour **49,95 \$** par mois\*, vous obtenez un **téléphone « Flip Motorola »**, des appels locaux **gratuits tous les week-ends** ainsi que **30 minutes** d'appels locaux **gratuits** par mois, en semaine. » Quant aux autres appels locaux, ils ne coûtent que 50¢ la minute. Philippe conclut en nous assurant que sa compagnie sera bientôt le leader de son industrie.



Appels locaux gratuits en soirée les 6 premiers mois.

## Bell Mobilité

Pour plus d'information, composez le 1 800 361-0040 ou passez chez l'agent le plus près de chez vous.

\*Contrat de 36 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Frais d'activation et frais annuels d'accès au réseau en sus.

Taxes, frais d'interurbain et d'abonnés itinérants en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'offre se termine le 21 mai 1995.



**AGENTS AUTORISÉS**  
Arthabaska  
Communication  
1<sup>er</sup> choix  
Tél.: (819) 357-7777  
Chomedey  
Boutique Cellulaire  
Tél.: (514) 686-6959  
Metro Com Canada  
Tél.: (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux  
C.T.M. Banlieue Ouest  
Tél.: (514) 626-8888  
Joliette  
Boutique du  
Téléphone enr.  
Tél.: (514) 752-5030  
Lafontaine  
Le Centre St-Jérôme  
Tél.: (514) 431-5122

Laval  
Audiocom Laval inc.  
Tél.: (514) 681-8340  
Centre du Téléphone  
Mobile-Auteuil  
Tél.: (514) 628-9366  
Longueuil  
Cellcom Rive-Sud  
Tél.: (514) 463-7777

Triacomm  
Tél.: (514) 928-2244  
Montréal  
ABCOTélécom  
Tél.: (514) 389-8900  
Autocell inc.  
Tél.: (514) 257-9292  
C.B.C.I. Télécom  
Tél.: (514) 748-5224

Communication Idéale  
Montréal-Est  
Tél.: (514) 645-4455  
Locatel Itée  
Tél.: (514) 593-5555  
Télécentre Québec  
Tél.: (514) 485-5222  
Rosemère  
Centre du Téléphone Mobile  
Tél.: (514) 979-3838

Shawinigan  
Reynolds Radio inc.  
Tél.: (819) 539-1992  
Sherbrooke  
Audiotec  
Tél.: (819) 562-9262  
Gobeil et Filles inc.  
Tél.: (819) 563-0406  
Ste-Agathe-des-Monts  
Autoradios C.V.L. inc.  
Tél.: (819) 326-2006

St-Eustache  
Communications J.D.  
Tél.: (514) 974-7444  
St-Hyacinthe  
Info-Comm  
Tél.: (514) 778-1911  
St-Jean  
Télévision Hébert et Gouin  
Tél.: (514) 348-5210

Terrebonne  
Cellcom  
Tél.: (514) 964-7777  
Tracy  
Radio Michel inc.  
Tél.: (514) 746-7777  
Verdun  
Citécell  
Tél.: (514) 762-2000

Ville Mercier  
Distribution  
Réjean Mailloux inc.  
Tél.: (514) 225-0466  
Ville St-Laurent  
J.G. Communication  
Tél.: (514) 951-2111  
Lazer Auto  
Tél.: (514) 334-4785  
Stéréo Plus  
participants

LE DEVOIR

# MONTREAL

Droit au lock-out dans le dossier des cols bleus

## Québec moins pressé que Bourque

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

L'empressement du maire Pierre Bourque à obtenir le droit au lock-out ne semble pas partagé par Québec où la requête montréalaise se limite pour l'instant à une analyse.

De plus, au cabinet du ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, on n'a pas encore incité les municipalités à réclamer le droit au lock-out, contrairement à ce qu'a affirmé lundi le maire de Montréal. «C'est le ministre Chevrette qui nous l'a offert. Il a dit qu'il n'y avait pas de problème si on le demandait», a alors déclaré M. Bourque.

Devant tant d'assurance, l'attachée de presse du ministre, Hélène Laurin, a indiqué que «les choses ne se sont pas passées comme ça lors de la réunion de la Table Québec-municipalités du 24 mars dernier». «Et puis, ce sont des discussions tenues à huis clos. En principe, ça n'aurait pas dû

sortir publiquement», a-t-elle précisé.

Ce n'est pas la première fois que le ministre Chevrette ou son entourage politique se montrent indisposés par les réactions hâtives du maire Bourque dans certains dossiers. Récemment, Guy Chevrette déclarait en entrevue au *Devoir* ne pas apprécier l'attitude de Pierre Bourque qui négocie par l'entremise des médias pour obtenir un éventuel pacte fiscal avec Québec.

Québec a également démenti un possible acquiescement gouvernemental à une modification au Code du travail lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui s'ouvre demain à Montréal. Le ministre des Affaires municipales a transmis pour étude le dossier au bureau de la ministre du Travail, Louise Harel, qui est en vacances.

Si l'obtention du droit de recourir au lock-out revêt un caractère d'urgence pour le maire Bourque, qui veut ainsi régler le plus rapidement

possible le conflit de travail qui oppose Montréal aux quelque 4060 cols bleus, il en va autrement dans la capitale. Au plus tôt, Québec présentera «l'orientation gouvernementale» le 5 mai prochain lors de l'assemblée de la Table Québec-municipalités.

Pendant ce temps, les cols bleus maintiennent leur grève des heures supplémentaires, exaspérant l'administration qui tente de les contraindre à accepter de nouvelles conditions de travail. À ce chapitre, Télévision Quatre Saisons révélait hier que la partie syndicale accepterait d'abaisser légèrement le plancher d'emploi (de 4060 à 4000 postes). La position de la Ville vise toutefois à l'abolir complètement.

Silencieux depuis le dépôt de l'offre patronale, le président du syndicat des cols bleus, Jean Lapierre, fera le point ce matin en conférence de presse. Le président de la FTQ, Clément Godbout, sera aux côtés de M. Lapierre.

## Le RCM défend les forums de consultation

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a défendu hier le maintien des forums de consultation populaire instaurés lors de son passage au pouvoir et qu'entend abolir l'actuelle administration municipale.

Devant la Commission sur la révision des procédures de participation et de consultation publique, Michel Lemay, conseiller municipal défait en novembre dernier, a pourfendu le projet de l'équipe du maire Pierre Bourque. «Le projet qu'on nous présente a un très grand défaut: il propose de privatiser la consultation publique. L'administration Bourque propose de remplacer les mécanismes existants par des mécanismes d'appel de commentaires, ce

qui signifie qu'un citoyen envoie son commentaire à un élu et que, donc, le caractère public et transparent disparaît. Il est important qu'il y ait un lieu public pour que le public puisse s'exprimer», a affirmé M. Lemay.

En réaction aux propos de M. Lemay et de ses collègues du RCM, des conseillers municipaux, membres de la commission municipale et élus sous la bannière de Vision Montréal, ont souligné la position peu critique défendue par le parti d'opposition. «Vous faites une autocritique timide!», a lancé le conseiller Daniel Boucher, qui estime que les coûts des assemblées des conseils d'arrondissement sont trop élevés compte tenu du peu d'intérêt exprimé par la population.

M. Lemay a répliqué à ce sujet que le niveau de participation des citoyens à ces forums varie selon la

nature des enjeux qui y sont discutés. «100 000 \$ par conseil d'arrondissement, c'est pas cher», évalue-t-il pour sa part.

Quant à la remarque du conseiller Robert Laramée qui considère que les réunions des conseils d'arrondissements sont des lieux de confrontation, M. Lemay considère qu'il s'agit d'un mécanisme à la fois souple et formel, qui ne se limite pas à faire de l'information et de la concertation.

Une centaine d'organismes et de citoyens ont présenté leurs positions dans ce débat sur la consultation publique. Après ces audiences, la Commission déposera un rapport, duquel sera produite la position de l'administration. En mai prochain, l'équipe du maire Bourque ira défendre cette position à Québec pour que le gouvernement modifie la Charte de la Ville en conséquence.

## Jour de la Terre



PHOTO JACQUES NADEAU

**C'EST SOUS** un soleil printanier que ces deux hommes ont fait la promotion, lundi dans les rues de Montréal, du Jour de la Terre, qui se tiendra samedi prochain à travers le monde. Il s'agit d'une journée consacrée à la protection de la planète, pendant laquelle on tentera de faire vibrer la fibre environnementaliste des citoyens.

## Décès de Gérard L. Barbeau

LE DEVOIR

Un pionnier du réseau de l'éducation à Montréal, Gérard L. Barbeau, est décédé récemment. Premier directeur général du Conseil scolaire de l'île de Montréal de 1972 à 1981, M. Barbeau avait auparavant été directeur général de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Psychologue et péda-

gogue de formation, Gérard Barbeau avait d'abord œuvré auprès des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, et il avait poursuivi ce travail au Conseil scolaire, où il avait contribué à mettre en œuvre des mesures permettant aux jeunes des huit commissions scolaires de l'île de profiter de services éducatifs de même qualité.

Semaine de la citoyenneté

## Des centaines de nouveaux Canadiens

LE DEVOIR

Des centaines de personnes deviendront Canadiens à part entière, partout au pays, au cours de la Semaine nationale de la citoyenneté, un événement qui permet à tous et chacun de «réfléchir sur l'avenir du Canada».

La Semaine nationale de la citoyenneté a été proclamée pour la première fois en 1987, afin de marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur la citoyenneté. Elle coïncide avec la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés, intégrée à l'Acte constitutionnel le 17 avril 1982.

«La Semaine nationale de la citoyenneté est l'occasion de partager ses vues sur ce que signifie être Canadiens», a exprimé hier Sergio Marchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

### Cérémonie de remise de certificats

M. Marchi participait à une Cérémonie de remise des certificats de citoyenneté, en compagnie de l'auteur Antonine Maillet. Soixante-dix personnes réunies à la Place des Arts, à Montréal, ont prêté le serment d'allégeance canadienne.

Pour Jovany Abdul Aguilar Wong, 25 ans, cette journée était «très importante». Ce réfugié politique d'origine panaméenne était tout souriant au moment de la remise des certificats. «Je fais maintenant partie d'un pays où il y a plus de libertés et de tranquillité», estime Wong, qui vit au Québec depuis maintenant sept ans.

D'un océan à l'autre, du 17 au 23 avril, plusieurs villes tiendront des cérémonies spéciales, au cours desquelles de nouveaux canadiens prêteront le serment de la citoyenneté. L'année dernière au Québec, près de 29 000 personnes ont obtenu la citoyenneté canadienne.

# Quand on comprend tout ce qui est compris, on a tout compris!

## JETTA GL

# 299\$ PAR MOIS\*

Très belle Jetta de l'année comprise. Transport compris dans un versement abordable\*. Climatiseur compris. Système d'alarme intégré compris. Régulateur de vitesse compris. Radiocassette stéréo comprise. Moteur 2,0L, 4 cyl. 115 ch compris. Direction assistée comprise. Freins assistés compris. Boîte manuelle à 5 vitesses comprise. Douzaine d'autres petits détails allemands si pratiques compris. 299 \$ par mois... Oui, vous avez bien compris!

\* La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Jetta GL 1995 avec groupe d'options JP3 décrit ici pour une location de 48 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Un versement initial de 1500,00\$ ou échange équivalent et un dépôt de 350,00\$ sont requis au moment de la transaction. Le transport et la préparation sont inclus. Limite de 80 000 kilomètres. Frais de 0,10\$ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation du crédit. L'offre est valide exclusivement pour des achats au détail à partir du 3 avril et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurances et taxes en sus. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Le modèle offert peut différer du modèle illustré.



LES CONCESSIONNAIRES  
VOLKSWAGEN

### ÎLE DE MONTRÉAL

**Auto Strasse**  
5905, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT  
748-6961

**Automobiles Autohaus**  
1855, AV. DOLLARD, LASALLE  
364-2753

**Automobiles G.M.F.**  
3050, BOUL. ST-CHARLES, KIRKLAND  
694-1378

**Automobiles Place De Bleury**  
2144, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL  
845-8267

**Automobiles Poplar**  
5441, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL  
274-5471

### Automobiles Rimar

5500, BOUL. MÉTROPOLITAIN E., ST-LÉONARD  
253-4888

### Automobiles Stolz

13255, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL  
642-6242

### Campbell & Cameron

4050, AV. VERDUN, VERDUN  
762-9777

### Nordest Volkswagen

10395, BOUL. PIE-IX, MONTRÉAL  
325-3422

### RIVE-SUD

**Antilles Automobiles**  
649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD  
371-5563

### Automobiles B. Duval

400, BOUL. ROLAND-THERRIEN, LONGUEUIL  
679-0890

### Automobiles F.M.

16070, RUE ST-LOUIS, ST-HYACINTHE  
773-9643

### Automobiles Niquet

1905, BOUL. SIR-WILFRID-LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO  
653-1553

### Automobiles Sabric

125, RUE AIMÉ-VINCENT, VALDREUIL  
455-7941

### Chambly Automobiles

335, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK  
671-7238

### Châteauguay Volkswagen

20, BOUL. INDUSTRIEL, CHÂTEAUGUAY  
698-2261

### Marcel Synnot Automobile

1200, RUE BOURGOGNE, CHAMBLY  
658-6645

### Park Avenue Volkswagen

8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD  
656-4811

### St-Jean Volkswagen

815, CHEMIN GRAND-BERNIER NORD  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
348-7309

### RIVE-NORD

**Automobiles A. Bélanger**  
118, MONTÉE MASSON, MASCOUCHE  
474-2428

### Automobiles André Rivest

839, RUE NOTRE-DAME, REPENTIGNY  
585-1700

### Automobiles E. Lauzon

1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE  
430-1460

### Automobiles Lafontaine

2031, BOUL. LABELLE, ST-JÉRÔME  
438-4101

### Automobiles Le Passant

125, RUE PRINCIPALE, LACHUTE  
476-9966

### Arbour Automobiles

700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL  
343-3422

### Butz Automobile

421, BOUL. SALVÉ, ST-EUSTACHE  
627-4466

### Degrandpré Automobiles

1128, RUE PIETTE, JOLIETTE  
756-4515

## • LES ACTUALITÉS •

Déclaration obligatoire

# Québec veut traquer la «mangeuse de chair»

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les médecins et laboratoires devront obligatoirement déclarer toutes les maladies invasives sévères à streptocoque (bactéries dites mangeuses de chair) dans les 24 heures suivant leur diagnostic.

L'objectif est d'assurer un meilleur suivi et de vérifier l'étendue des infections causées par ces bactéries qui ont violemment attaqué une quarantaine de citoyens québécois depuis les quatre derniers mois et dont le plus célèbre a été le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a par ailleurs annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'une étude rétrospective sera réalisée afin d'estimer l'incidence des cas au cours des cinq dernières années et de déterminer leur répartition au Québec.

D'autres recherches seront aussi effectuées afin de préciser les facteurs de risque et d'évaluer l'impact des mesures de contrôle mises en place pour faire face à la situation.

Le Dr Rochon a tenu à expliquer l'intervention de son ministère dans ce dossier en indiquant que de janvier à mars 1995, une quarantaine de cas ont été répertoriés au Québec, dont huit ont entraîné la mort.

«On a demandé à un comité de faire le point sur des mesures connues pour protéger la santé publique, a précisé le ministre, on lui a demandé dans un deuxième temps de nous faire des recommandations sur les meilleures mesures de surveillance à appliquer et, finalement, de nous donner les moyens thérapeutiques qui nous permettront de faire face à la situation.»

Les mesures retenues dans le rapport intérimaire du comité d'experts visent à rendre obligatoire la déclaration de la maladie par les médecins et les laboratoires dans les 24 heures du diagnostic, à mettre sur pied, dans les plus brefs délais, un système d'alerte volontaire permettant d'identifier rapidement les cas et de proposer au

réseau de la santé un formulaire d'enquête uniforme afin de mieux analyser les facteurs de risques et la nature des interventions.

«Il y a déjà un guide intérimaire d'interventions qui a été préparé, a expliqué le Dr Rochon, et il nous fournira des orientations quant aux mesures de prévention, de diagnostic et de traitement. Il sera distribué à tous les médecins au cours des prochains jours.»

Le ministre a souligné que les informations disponibles permettent d'affirmer qu'il n'y a pas d'épidémie de cette terrible maladie au Québec, même «si le phénomène est effectivement sérieux».

«C'est encore une maladie relativement rare», a-t-il ajouté en expliquant que l'hépatite B et la tuberculose sont des maladies quatre fois plus fréquentes dans la population que les infections à streptocoque.

«Il faut cependant s'en occuper, a-t-il dit, c'est sérieux, mais on est encore loin d'une situation épidémique.»

Le Dr Rochon a noté que la contagion «est à peu près nulle puisqu'il y a un seul cas rapporté actuellement au Québec». Malgré cela, des antibiotiques sont administrés aux personnes qui ont eu des contacts étroits et prolongés avec des personnes touchées par les infections à streptocoque.

«Ce n'est pas une maladie qui place les gens devant un danger», a-t-il cependant expliqué.

En plus des ressources disponibles dans les programmes de recherche du ministère de la Santé, le Dr Rochon a indiqué qu'une somme additionnelle de 100 000 \$ sera dégagée pour mener à bien les études nécessaires annoncées hier.

Il y a 45 cas rapportés à ce jour au Québec, soit 28 femmes et 17 hommes dont l'âge moyen est de 35 ans. Il y en a eu dans 11 des 18 régions. Au total, cela représente deux cas par tranche de 100 000 personnes.

Cette moyenne place le Québec au même niveau que l'Ontario, la seule province canadienne où la déclaration obligatoire existe depuis un bon moment déjà.



Jean Rochon

PHOTO PC



Le haut-commissaire adjoint Serge April grimpe à bord d'un navire, à Brixham, au sud-ouest de Londres, où il s'est rendu hier pour remercier les pêcheurs locaux de leur appui à la cause canadienne dans l'affaire du flétan noir.

PHOTO AP

Flétan noir

## Place aux bureaucrates

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La grande diplomatie a cédé la place à la bureaucratie de haute mer pour déterminer comment et quand les nouveaux règlements de pêche seront appliqués au large de la côte Est.

La trêve du flétan noir entre le Canada et l'Union européenne devrait être signée aujourd'hui après avoir été ratifiée par le Parlement européen.

Cela permettrait une mise en vigueur rapide de la plupart des nouveaux règlements. En tout premier lieu figure un projet pilote de deux ans qui prévoirait la présence d'un observateur expérimenté à bord de tout navire pêchant en eaux internationales sur le Grand Banc.

Le Canada, les Européens et autres membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) ont 15 jours pour poster les observateurs une fois que l'accord sera signé, a expliqué une source du ministère des Pêches.

«Il y a une entente entre le Canada et l'UE selon laquelle certaines propositions doivent être mises en vigueur immédiatement», a dit le haut fonctionnaire qui a demandé à ne pas être identifié. «Je ne serais pas surpris si quelques-uns des observateurs commencent à se présenter au cours de la semaine prochaine.»

La question délicate de savoir quel pays fournira des observateurs pour chacun des chalutiers n'a pas encore été réglée, a indiqué le haut fonctionnaire.

Chaque pays soumettra une liste d'observateurs et on serait en mesure de savoir immédiatement qui serait posté à bord de chaque bateau.

Une étude du CAA

## Le smog continue de faire des ravages

L'amélioration des automobiles n'a pas tout réglé

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les voitures et les camions ont beau produire moins de pollution, l'air qu'on respire n'est pas plus sain, affirme le Club automobile.

C'est que le smog, cette pollution engendrée par les produits chimiques qu'on trouve tant au foyer que dans les manufactures, ne cesse d'augmenter et continuera d'être à la source de graves problèmes de santé, estime le CAA.

Une étude indépendante menée dans cinq grandes villes, commençant en 1980 et englobant les tendances projetées pour l'an 2000,

montre que les gaz d'échappement des automobiles ont décliné et continueront à le faire en vertu des normes actuellement en vigueur.

Mais il faut s'attaquer aux autres substances à l'origine du smog, comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatiles, qui attirent beaucoup moins l'attention, soutient le CAA.

Il s'agit de la pollution engendrée par l'utilisation de combustibles fossiles à la maison et dans les manufactures, par l'emploi de barbecues, par les émanations provenant de la peinture qui sèche et l'évaporation d'autres solvants comme les vapeurs

d'essence au moment de remplir une citerne.

Nous devons traiter les automobiles et les camionnettes comme seulement l'une des multiples sources de produits contribuant à la formation du smog, a soutenu le président du Club, Brian Hunt, dans un communiqué.

Néanmoins, ajoutait-il, la lutte contre la pollution automobile doit continuer.

Même si les véhicules automobiles sont plus propres qu'ils ne l'étaient il y a deux décennies, il est possible de les rendre encore plus propres, a-t-il dit.

## 19 millions \$ versés à une veuve

Unidale (AP) — Un tribunal fédéral a accordé 19 millions \$, lundi, à la veuve d'un passager d'un Boeing de la Panam qui s'était écrasé en Écosse en 1988 à cause d'un attentat à la bombe.

L'avocat de la veuve, Me Aaron Broder, a estimé mardi qu'il s'agissait du plus important dédommagement accordé à un proche d'une victime. Le tribunal a estimé que la compagnie Panam avait fait preuve de négligence en matière de sécurité avant l'embarquement.

L'époux de Mme Faith Pescatore, 37 ans, père d'un enfant de deux ans et demi, fait partie des 259 victimes de cet attentat. Onze autres personnes, des habitants du village de Lockerbie, avaient aussi trouvé la mort.

M. Pescatore était à 33 ans vice-président de la compagnie British Petroleum Chemicals of America et avait un brillant avenir devant lui, selon Me Broder. Il avait commencé comme garçon de café.

Un problème «ontarien»

## Ottawa ne versera rien aux survivantes Dionne

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le premier ministre Jean Chrétien refuse de verser 10 millions \$ en compensation aux survivantes des quintuplées Dionne.

Leur problème relève «exclusive-ment de la juridiction du gouvernement ontarien», a écrit Samy Khalid, dans une lettre rédigée au nom de M. Chrétien et adressée à Bertrand Dionne.

Ce dernier est le fils de Cécile Dionne et l'agent des deux autres sœurs Dionne, Annette et Yvonne. Les trois survivantes, aujourd'hui âgées de 60 ans, vivent en banlieue de Montréal. Les célèbres quintuplées sont nées sur une ferme, dans le nord de l'Ontario. Le gouvernement provincial en avait fait une attraction touristique et, pendant des années, des milliers de personnes sont venues observer les cinq fillettes jouer dans «Quintland» (le pays des quintuplées). Le bureau du premier

ministre Chrétien affirme que les Dionne devraient transmettre leurs doléances «à l'autorité compétente, à Toronto». C'est justement ce qu'a fait Bertrand Dionne, mais en vain. Plus de quatre mois après avoir soumis sa demande, M. Dionne n'a reçu aucune réponse. M. Dionne a indiqué qu'il donnait au gouvernement ontarien jusqu'au 28 mai, date du 61<sup>e</sup> anniversaire des quintuplées, pour lui donner une réponse.

Mais selon M. Dionne, le gouvernement fédéral a été complice du gouvernement ontarien dans le traitement réservé aux «jumelles Dionne», puisque le Bureau de tourisme canadien avait présenté le lieu de naissance des Dionne comme une attraction touristique.

On estime que l'Ontario a récolté 500 millions \$ grâce au tourisme et au commerce engendrés par les quintuplées. Les survivantes affirment qu'elles n'ont reçu que très peu de cet argent. Emilie Dionne est

N'en déplaise aux juges montréalais

## Le juge en chef résidera à Québec

Québec (PC) — Les juges de la Région de Montréal devront se faire à l'idée: le juge en chef de la Cour du Québec résidera dorénavant à Québec, comme le prévoit le projet de loi 81 déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, l'a confirmé hier au cours d'un point de presse en écartant du revers de la main les objections de plusieurs juges de Montréal qui ne voient pas de logique derrière cette décision de muter le juge en chef, son associé, et le conseil de la magistrature à Québec, entre autres, alors que 80 % des causes judiciaires sont entendues dans la grande région montréalaise.

«A partir de cette base, a expliqué le ministre, il faudrait aussi déplacer vers Montréal le gouvernement, le conseil des ministres. Ce n'est pas une base solide. Mais on m'a dit qu'il y avait eu un arrangement qui ferait l'affaire de la Cour si le siège social était ici à Québec», a dit M. Bégin.

«Je peux vous dire que je n'avais aucune objection que le siège social soit à Québec. Et, soit dit en passant, je trouve tout à fait normal que ça se passe à Québec où l'on retrouve le siège du gouvernement, le législatif, et l'exécutif; le troisième volet, le judiciaire, y sera aussi.

«Vous savez, ce n'est pas à Toronto que l'on retrouve la Cour suprême mais à Ottawa, la capitale. C'est ça, la logique», a ajouté le ministre de la Justice. La Cour du Québec regroupe 290 juges nommés par le gouvernement du Québec. Elle se divise en trois chambres principales: la chambre civile, la chambre criminel-

le et la chambre de la jeunesse.

Cette structure existe depuis 1988 afin de regrouper sous une même autorité tous les juges nommés par le gouvernement provincial. Avant 1988, il y avait la Cour provinciale, la Cour des sessions de la paix et le Tribunal pour la jeunesse. Ce sont ces trois cours qui ont été fusionnées pour constituer une seule cour, la Cour du Québec, avec trois «chambres». La semaine dernière, le ministre Bégin a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à simplifier la hiérarchie de la Cour, à en améliorer la gestion et à favoriser la polyvalence des juges.

Le ministre de la Justice profiterait de la nomination d'un nouveau juge en chef pour effectuer les modifications proposées. L'actuel juge en chef, Albert Gobeil, occupe ce poste depuis 1988. Son mandat de sept ans se termine le 31 août prochain.

On compte présentement deux directions à la Cour du Québec: une à Montréal, où siège le juge Gobeil et ses associés, et une autre à Québec, où se trouve l'autre associé. Ces divisions seront éliminées.

Le gouvernement entend faire le ménage dans tout cela. Il n'y aura plus qu'un juge en chef associé et trois juges en chef adjoints (un dans chaque chambre). Le juge en chef associé travaillera au même endroit que le juge en chef, c'est-à-dire dans la Vieille Capitale.

Les juges en chef adjoints n'auront qu'un pouvoir de conseil auprès du juge en chef. Le nombre des juges coordonnateurs passera de 20 à 10 et ils relèveront directement du juge en chef.



CLINIQUE CAPILLAIRE  
INTERNATIONALE INC.

& membre associé Halifax



Céline Simard, dir.  
consultante

INTÉGRATEUR-  
VOLUMATEUR

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

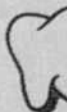
1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4  
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.  
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4  
tél.: 939-2600

Métro Guy, sortie St-Mathieu



1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E4 (Métro Guy)  
Tél.: (514) 935-6616

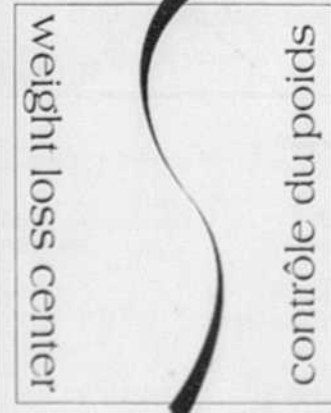
Dr. Robert Prescott  
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION  
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ

CLINIQUE

LE «POIDS»  
DE LA  
DIFFÉRENCE



CHABOT

Céline Chabot, Thérapeute.

1832, Sherbrooke Ouest,  
Montréal, Qc  
H3H 1E4 (514) 989-1948

Évaluation personnelle gratuite

RENDEZ-VOUS BORÉAL



PRINTEMPS 1995

ANDRÉ MAJOR  
LA VIE PROVISOIRE  
roman

MONIQUE LARUE  
LA DÉMARCHE DU CRABE  
roman

LISE BISSONNETTE  
CHOSSES CRUES  
roman

JEAN-PIERRE BOUCHER  
LA VIE N'EST PAS UNE SINÉCURE  
nouvelles

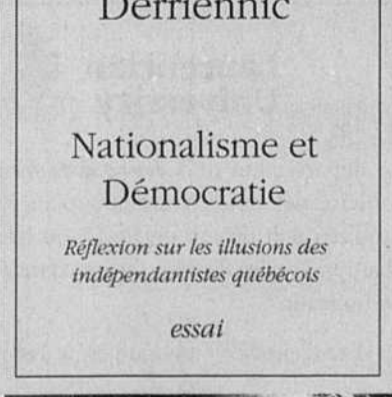
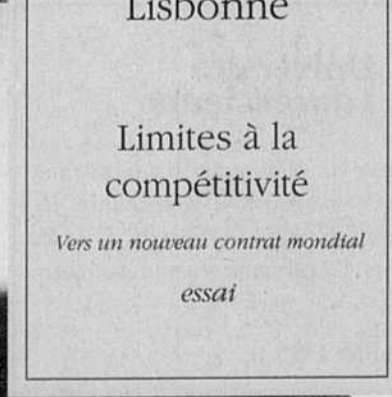
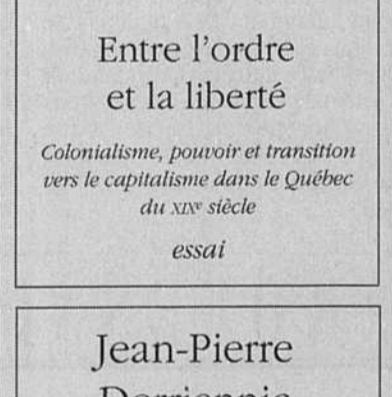
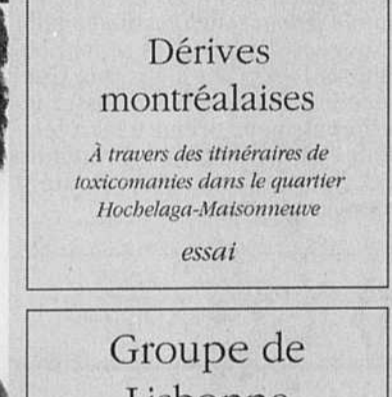
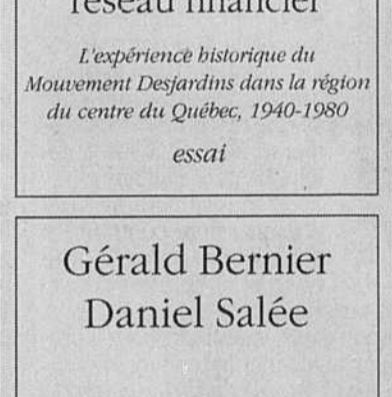
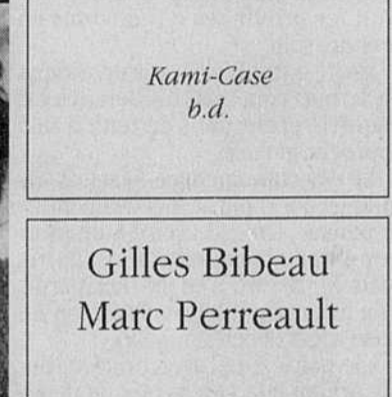
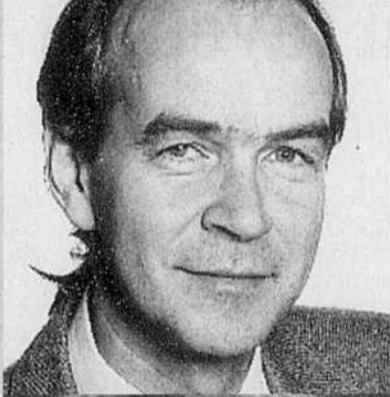
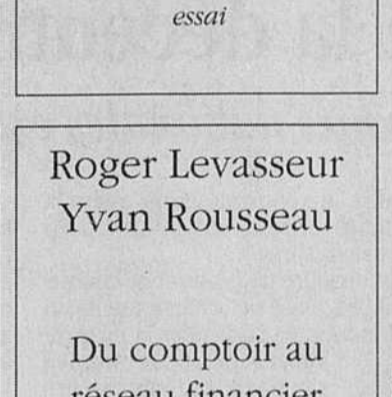
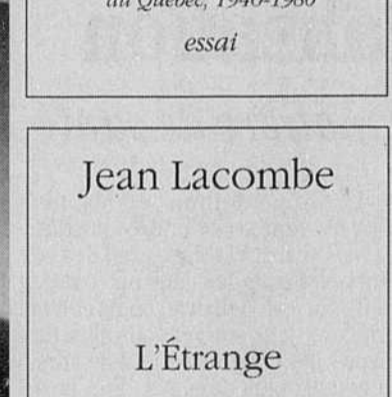
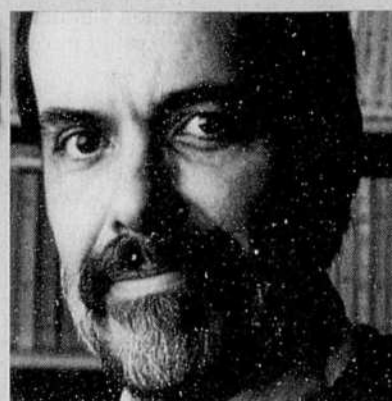
LÉON DION  
LE DUEL CONSTITUTIONNEL  
QUÉBEC-CANADA  
essai

RACHEL LECLERC  
NOCES DE SABLE  
roman

BERNARD BOUCHER  
LA FUSÉE D'ÉCORCE  
Boréal jeunesse

MICHEL TRUDEAU  
POUR EN FINIR AVEC LES PSY  
essai

YVES LEVER  
HISTOIRE GÉNÉRALE DU CINÉMA  
AU QUÉBEC



NEIL BISSOONDATH  
LE MARCHÉ AUX ILLUSIONS  
La méprise du multiculturalisme  
essai

CHANTAL MALLEN-JUNEAU  
L'ARBRE ET LA PAGODE  
récit

JEAN GERVAIS  
LA DÉCISION DE CATHOU  
collection Dominique

RICHARD LANGLOIS  
POUR EN FINIR AVEC L'ÉCONOMISME  
essai

JACQUES GODBOUT  
L'ÉCRAN DU BONHEUR  
essai

GABRIELLE ROY  
ALEXANDRE CHENEVERT  
LA RIVIÈRE SANS REPOS  
romans

JEAN-PIERRE DAVIDTS  
NOUVEAUX CONTES DU CHAT GRIS  
Boréal jeunesse

Johanne Collin

Bettina Bradbury

Changement d'ordonnance

Mutations professionnelles, identité sociale et féminisation de la profession pharmaceutique au Québec, 1940-1980

essai

Familles ouvrières

Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation

essai

Jean Lacombe

L'Étrange

Kami-Case  
b.d.

Roger Levasseur  
Yvan Rousseau

Du comptoir au réseau financier

L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1940-1980

essai

Gilles Bibeau  
Marc Perreault

Dérives montréalaises

À travers des itinéraires de toxicomanes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve

essai

Gérald Bernier  
Daniel Salée

Entre l'ordre et la liberté

Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle

essai

Groupe de Lisbonne

Limites à la compétitivité

Vers un nouveau contrat mondial

essai

Jean-Pierre Derriennic

Nationalisme et Démocratie

Réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois

essai

FERNAND DUMONT  
RAISONS COMMUNES  
essai

JACQUES BRAULT  
CHEMIN FAISANT  
essai

 Boréal

Qui m'aime me lise.

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

Cérémonie au Salon rouge

## Le rapport de la Commission nationale accueilli en grande pompe

Deux cents députés et membres de commissions attendus

ANDRÉ BELLEMARE  
PRESSE CANADIENNE

Une grandiose cérémonie soulignera aujourd'hui au Salon rouge de l'Assemblée nationale la remise au premier ministre Jacques Parizeau du rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, présidée par Monique Yézina.

La fin de cette étape, que les leaders souverainistes se plaisent à qualifier de plus grande consultation démocratique jamais tenue au Québec, devrait permettre aux dirigeants de préciser leur stratégie et le contenu du discours souverainiste d'ici au référendum, prévu à l'automne prochain.

Les 280 membres de la Commission des jeunes, de la Commission des aînés et des 16 commissions régionales ainsi que les 125 députés de l'Assemblée nationale ont été invités au Salon rouge mais on en attend en-

viron 200 qui pourront se libérer de leurs activités quotidiennes.

Il ne faut cependant pas compter sur la présence à la fête des 47 députés libéraux dont le parti dirigé par Daniel Johnson a boudé les travaux des commissions sur l'avenir du Québec.

Un porte-parole du PLQ a indiqué, hier, que le chef de l'opposition, Daniel Johnson, et le critique en affaires constitutionnelles, le député Jean-Marc Fournier, feront valoir leurs impressions sur le rapport après la cérémonie.

Les recommandations seront présentées par Monique Yézina, Jean-Paul L'Allier, président de la Commission de Québec, et Marcel Masse, président de la Commission de Montréal.

Mme Yézina prononcera ensuite une brève allocution avant de remettre officiellement copie du rapport à M. Parizeau. Ce dernier pren-

dra la parole avant de mettre un terme à la cérémonie.

Le rapport ferait un peu moins de 100 pages et formulerait un minimum de recommandations, portant notamment sur la définition d'un projet de société, le genre d'association qu'un Québec souverain devrait entretenir avec le Canada, le préambule d'un projet de loi sur la souveraineté et un libellé de la question référendaire.

### Association économique

Quant au moment de la tenue du référendum, le premier ministre Parizeau a déjà indiqué que les citoyens seraient appelés aux urnes cet automne, à moins d'un événement majeur imprévu.

Le rapport de la Commission nationale survient une dizaine de jours après le congrès du Bloc québécois et ce que l'on a appelé «le virage» soumis par Lucien Bouchard et pro-

posant une nouvelle union Québec-Canada à l'image de l'union européenne.

La suggestion du chef du Bloc québécois a entraîné un débat et beaucoup de réactions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec.

Plusieurs citoyens et citoyennes ainsi que des organismes ont abordé, devant la Commission nationale, cette question de l'association économique avec le Canada, y voyant là un moyen de maintenir l'espace économique canadien si cher à plusieurs parmi les indécis ou les nationalistes «mous».

À ce propos, un sondage de la maison Environics, effectué pour le compte du quotidien *Toronto Star*, révélait hier que 51 % des 500 personnes interrogées au Québec entre le 11 mars et le 1er avril appuieraient la souveraineté si elle était assortie d'une association économique avec le Canada.

Le président du conseil de la Banque Nationale devant le Canadian Club, à Ottawa

## Plaidoyer en faveur de la décentralisation

André Bérard prône l'élimination des normes nationales en matière de santé

MANON CORNELIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Pour assurer sa viabilité financière, le Canada devrait opter pour la décentralisation des pouvoirs, le transfert de toutes les responsabilités sociales aux provinces et la compétition entre les régions, quitte à en fermer quelques-unes.

C'est du moins la thèse qu'a défendue hier le président du conseil de la Banque Nationale du Canada, André Bérard, devant les membres du Canadian Club, à Ottawa.

A son avis, la centralisation est un modèle anachronique qui ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. À ses yeux, ce système n'est pas assez près des citoyens, ce qui permet aux politiciens fédéraux d'agir avec une certaine impunité.

M. Bérard ne se préoccupe pas du fait que la décentralisation ne soit pas populaire au Canada anglais. S'il la défend, c'est qu'il croit en son efficacité.

Selon lui, les provinces et les municipalités doivent, dans ce contexte, être entièrement responsables des

services sociaux et de santé, et détenir tous les pouvoirs de taxation nécessaires pour les financer.

«Nous devrions donner le pouvoir de dépenser à ceux ayant le plus faible pouvoir d'emprunt», a-t-il soutenu. À cela devrait s'ajouter une réduction importante des coûts des services sociaux et de santé, croit-il.

Pour y parvenir, «nous devons éliminer les normes nationales pour les services de santé, comme cela a été fait pour l'aide sociale. Les provinces doivent avoir l'entière liberté d'organiser les services de santé comme elles le souhaitent», a-t-il indiqué.

Pour lui, cela signifie l'imposition possible de frais modérateurs, la privatisation de nombreux services et l'instauration de la concurrence.

«Il est important que la gratuité soit abolie. C'est un manque d'incitatif, c'est une formule qui encourage l'abus, où il n'y a pas de contrôle. Je pense que chaque usager du secteur médical est prêt à payer une certaine

somme qui pourrait varier selon la capacité de payer des gens», a-t-il ajouté à sa sortie.

Au chapitre de l'assurance-chômage, il préconise des changements en profondeur, en particulier la mise au rancart des programmes destinés aux travailleurs saisonniers.



André Bérard

«Même si cela signifie la fermeture de régions entières qui sont incapables d'offrir autre chose que des emplois saisonniers», a-t-il dit à son auditoire de gens d'affaires.

Selon lui, il faut que ces régions soient confrontées aux nouveaux défis que pose la concurrence car c'est ainsi que leur imagination et leurs ressources seront mises à profit pour diversifier leur économie.

«Les gens, s'ils font de la pêche efficace, devraient être capables de vivre le reste de l'année ou (devraient) faire autre chose», a-t-il dit aux journalistes. Selon lui, les gens doivent accepter de bouger d'une région à l'autre au fil des mois pour tenir compte de la disponibilité du travail.

«Les plus faibles et les plus pauvres vont se défendre», a soutenu M. Bérard. «Les gens ont des ressources. Placez-les dans un contexte où ils ont à se débattre, où ils doivent améliorer leur sort, et vous allez être surpris des progrès qu'ils vont faire.» Quant aux plus démunis, dit-il, ce seront les provinces qui devront en prendre soin.

Invité à traduire ses propositions en termes concrets, M. Bérard s'est esquivé, préférant s'en tenir à une approche globale.

Le discours annoncé, «Le Canada et le Québec: plus proches qu'on ne le pense», laissait croire à un plaidoyer dans le débat référendaire, mais M. Bérard s'en est bien gardé, s'en tenant rigoureusement à son exposé sur la décentralisation.

«Je pense que l'avenir du Québec appartient aux Québécois. Je pense que la démocratie fonctionne bien et que les deux parties se font entendre. Je n'ai pas à dire aux Québécois quoi faire, ils sont assez intelligents pour prendre leur décision eux-mêmes», a-t-il répondu aux journalistes qui voulaient connaître ses vues.

Sondage du *Toronto Star*

## Une association attrayante

LE DEVOIR

Aggravée d'une proposition d'association économique avec le Canada anglais, la souveraineté serait plus attrayante aux yeux des Québécois et pourrait même recueillir l'adhésion d'une majorité d'électeurs.

D'après un sondage réalisé par la firme torontoise Environics pour le compte du quotidien *Toronto Star*, 51 % des Québécois seraient disposés à voter en faveur de la souveraineté du Québec, pourvu qu'on y lie la notion d'association économique.

Invitées à se prononcer sur «l'indépendance» assortie d'une association économique, 22 % des 500 personnes interrogées s'y sont dites très favorables alors que 29 % se sont déclarées plutôt favorables. Les indécis constituent 8 % des répondants. Réalisé entre le 11 mars et le 1er avril, ce sondage comporte un taux d'erreur de 4,5 et cela, 19 fois sur 20.

Le «virage» proposé par Lucien Bouchard n'a pu influencer les préférences exprimées au cours de cette enquête d'opinion, considérant que le congrès du Bloc québécois a eu lieu une semaine plus tard, soit du 7 au 9 avril. On se rappellera que M. Bouchard avait alors suggéré que le référendum porte non seulement sur

la souveraineté mais également sur une offre d'union économique avec le Canada anglais. À son avis, le gouvernement Parizeau devrait en outre proposer de maintenir un lien politique avec le Canada anglais.

Même si le sondage n'a pu vérifier la popularité de la proposition Bouchard, il en ressort que l'idée de l'indépendance pure et simple n'a pas fait de progrès. En effet, 55 % des Québécois rejettent l'indépendance lorsqu'elle n'est pas assortie d'une association économique. En fait, à cet égard, l'opinion des Québécois n'a pas sensiblement bronché au cours des douze derniers mois. Et depuis le rejet de l'Accord du lac Meech en 1990, la cote de l'indépendance n'a cessé de péricliter.

Dans l'ensemble du pays, Environics a interrogé 2000 Canadiens, dont 86 % se sont dits opposés à l'indépendance du Québec, même assortie d'une offre d'association économique.

C'est en Ontario que cette opposition s'exprime le plus massivement (90 %), alors que les Canadiens des provinces de l'Atlantique sont ceux qui s'y objectent avec le moins de force (79 %). La Colombie-Britannique vient immédiatement après, avec 80 % d'opposants à l'indépendance du Québec.

Projet hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite

## Remous à Washington

PRESSE CANADIENNE

Washington — Les divisions entre les Montagnais au sujet du développement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite ont eu des échos à Washington hier.

Un représentant montagnais opposé au projet d'Hydro-Québec a profité d'une conférence de presse sur les 30 rivières les plus menacées d'Amérique du Nord pour essayer de corriger l'impression laissée par le chef de la communauté montagnaise de Uashat-Maliotenam, Elie Jacques Jourdain, lors d'une visite dans la capitale américaine il y a deux semaines.

Uashat se situe à la limite de Sept-Îles, et Maliotenam, à 16 kilomètres de la ville. M. Jourdain a signé en juillet dernier une entente portant sur le développement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite et sur les compensations monétaires qui seront versées par Hydro-Québec à la communauté. Il y a deux semaines, le chef Jourdain a vanté les mérites de cette entente alors qu'il participait au congrès annuel de la Nation Hydropower Association, une organisation américaine

vouée à la promotion de l'hydroélectricité. Il a affirmé que cette entente n'était pas parfaite, mais qu'elle permettrait de relancer l'économie et l'emploi dans la région.

Hier, un représentant des communautés montagnaises de Natashquan, La Romaine, Saint-Augustin et Pakua Shipi, Armand McKenzie, a déclaré qu'il était venu rétablir les faits auprès des groupes environnementaux comme American Rivers et NRDC (Natural Resources Defense Council). «Nous voulons aussi dénoncer les tactiques utilisées par Hydro-Québec afin de redorer son blason au niveau international», a-t-il déclaré.

American Rivers rendait publique hier sa liste annuelle des 30 rivières les plus menacées d'Amérique du Nord. Comme l'année dernière, l'organisation y a inscrit les rivières Sainte-Marguerite et Moisie. Elle a fait valoir que le projet de développement de la Sainte-Marguerite comprenait le détournement de deux affluents de la Moisie, les rivières Pekans et Carheil. Elle a soutenu que cela réduirait de 42 % le volume de la Moisie, l'une des plus importantes rivières à saumons de la côte Atlantique.

E N B R E F

### GUY CHEVRETTE EN DEUIL

(Le Devoir) — Le ministre des Affaires municipales et leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, Guy Chevrette, est en deuil. Sa conjointe, Marie-Paule Therrien, est décédée dans la soirée du 17 avril. Agée de 53 ans, elle était affligée d'un cancer. Sa dépouille sera exposée aujourd'hui et demain à la Résidence funéraire de Lanudière, 90, rue Wilfrid Ranger, à Saint-Charles-Borromée. Les funérailles auront lieu jeudi à 14 heures, en l'église Christ Roy, 330, rue Papineau, à Joliette.

### LES CONTACTS DE MULRONEY

Toronto (PC) — Par ses contacts «aux plus hauts niveaux», l'ex-premier ministre Brian Mulroney représente une acquisition extrêmement valable pour la firme Barrick Gold, a déclaré mardi le président du conseil de la compagnie, Peter Munk. «La contribution de M. Mulroney, croyez-m'en, a été nettement plus importante et plus significative pour Barrick que nous ne l'avions prévu», a déclaré M. Munk à l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie. «Il voyage sans cesse pour nous. Il nous ouvre des portes et nous représente au plus haut niveau international. Et très efficacement», a-t-il ajouté. L'ex-premier ministre pourrait aussi aider Barrick à recruter une autre personnalité de premier plan, l'ex-président américain George Bush. M. Munk a refusé de confirmer cette information, se contentant de dire que les noms de nouveaux conseillers seront rendus publics le mois prochain. M. Mulroney, qui préside le comité-conseil sur les affaires internationales de Barrick, a été payé 141 488 \$ l'an dernier pour ses services de conseiller et pour ses dépenses, plus 1000 \$ pour chaque assemblée à laquelle il a assisté. Il détient également 500 000 options sur des actions de Barrick.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



### L'Association des Industries Forestières du Québec

recherche un(e)  
Directeur(trice) - Énergie

#### Le poste

La personne recherchée est responsable de la coordination des activités de l'Association au chapitre de l'énergie. Elle contribue à l'évolution du secteur énergétique notamment en mettant en oeuvre les stratégies élaborées par le comité de l'Énergie pour l'ensemble de l'industrie forestière. Elle représente également l'AIFQ au sein de divers groupes de travail oeuvrant dans le domaine énergétique. L'efficacité énergétique, la production privée d'énergie et la tarification des diverses sources d'énergie utilisées par les usines de pâtes et papiers, les scieries, les opérations forestières et les établissements connexes sont parmi les secteurs majeurs d'intérêt pour les sociétés membres de l'AIFQ. Le choix des sources d'énergie par l'industrie doit tenir compte de l'ensemble des facteurs suivants: le coût, la fiabilité, la sécurité d'approvisionnement, la disponibilité et l'impact environnemental.

#### Les exigences

Le poste exige une formation universitaire dans une discipline appropriée complétée par une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine des ressources énergétiques ou connexes dans l'industrie lourde. Une bonne connaissance des procédés de fabrication des pâtes et papiers serait un atout précieux. La maîtrise du français parlé et écrit est indispensable: une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire.

#### L'employeur

L'Association des Industries Forestières du Québec représente les sociétés impliquées dans les industries de la forêt, des pâtes et papiers et du sciage au Québec. Elle intervient auprès des gouvernements, des organismes socio-économiques et du public.

Lieu de travail: Sainte-Foy  
Toute offre de services sera traitée confidentiellement.  
Veuillez l'adresser au:

Secrétaire corporatif  
Association des Industries  
Forestières du Québec Ltée  
1200, Germain-des-Prés, bureau 102  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 3M7

### Laurentian University Université Laurentienne

Le département de science économique de l'Université Laurentienne sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence. Le candidat doit détenir un Ph.D. ou être sur le point de l'obtenir. Tous les champs de spécialisation seront considérés. La personne retenue enseignera en français.

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1995.

Conformément à la politique de l'Université, le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université offre gracieusement à ses professeur(e)s des cours de langue seconde.

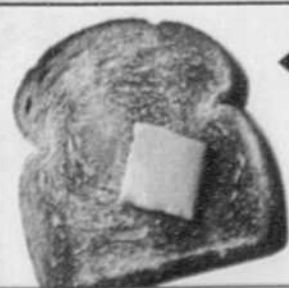
En conformité avec les exigences canadiennes de l'immigration, la préférence sera accordée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s.

L'Université Laurentienne applique une politique d'équité dans l'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées, à poser leur candidature.

Ce poste est sujet à l'approbation budgétaire.

On fera parvenir avant le 5 mai 1995 son curriculum vitae et le nom de trois références à:

Claude Vincent,  
Coordonnateur du programme français,  
Département de science économique,  
Université Laurentienne,  
chemin du Lac Ramsey,  
Sudbury (Ontario) P3E 2C6



### PLAISIRS

Commencez vos fins de semaines le vendredi.

# LE DEVOIR

# LE MONDE



Le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet, a rencontré hier à New York son homologue japonais, Yohei Kono, dans le cadre de la conférence sur le renouvellement du Traité de non-prolifération.

Non-prolifération nucléaire

## Londres fait un geste

New York (AFP) — Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a annoncé hier que la Grande Bretagne avait mis fin à la production de matières fissiles destinées à la fabrication de bombes nucléaires.

«Je peux annoncer aujourd'hui que le Royaume Uni a cessé la production de matières nucléaires destinées à des explosions», a-t-il dit devant la conférence internationale pour la prorogation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Il a ajouté que cette décision avait été prise «afin de mettre fin à tous les doutes sur notre volonté de parvenir à l'élimination des armes nucléaires».

«Nous sommes déterminés à négocier des mesures qui imposeront de sévères limitations sur les armes

nucléaires à l'avenir», a-t-il dit.

La Grande-Bretagne et les 14 autres membres de l'Union européenne ont pris position en faveur d'une reconduction indéfinie du TNP.

Par ailleurs, le Japon, seul pays à avoir connu les horreurs de la bombe atomique, a réaffirmé hier renoncer à la possession d'armes atomiques et a exhorté les puissances nucléaires à oeuvrer en faveur du désarmement.

Le ministre des Affaires étrangères, Yohei Kono, a plaidé devant les délégués présents à la conférence sur la prorogation du TNP en faveur d'une prorogation illimitée de ce traité, estimant qu'elle constituait le meilleur moyen pour lutter contre la propagation des armes nucléaires.

La situation en Bosnie

## Paris lance un cri d'alarme

New York (AFP) — Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a demandé hier à la communauté internationale de «se réveiller» pour arracher aux belligérants en Bosnie une prolongation de la trêve, qui expire dans moins de deux semaines.

Dans une conférence de presse au siège des Nations Unies à New York, M. Juppé a renouvelé la menace d'un éventuel retrait du contingent français si certaines conditions — notamment la prorogation de l'accord de cessation des hostilités qui expire le 1er mai — n'étaient pas remplies.

La France a pris une série d'initiatives, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU, où elle a présenté hier un projet de résolution visant à renforcer la sécurité des Casques bleus, à obtenir une prolongation de la trêve et à pousser les parties en conflit à retourner à la table de négociations, a indiqué M. Juppé.

«Nous n'avons pas cessé d'apporter des idées nouvelles, semaine après semaine, a-t-il dit. » Nous essayons une fois de plus, par cette série d'initiatives aujourd'hui, de réveiller un petit peu l'endormissement de la communauté internationale qui s'achemine vers le 30 avril, sans rien faire. Nous essayons d'éviter le pire.»

Le ministre français, qui a rencontré à New York ses homologues américain, britannique et allemand, respectivement MM. Warren Christopher, Douglas Hurd et Klaus Kinkel, a déclaré espérer une adoption du projet de résolution français à l'ONU d'ici la fin de la semaine.

«Ce qui a de plus important dans ce projet, c'est l'exigence qui serait formulée vis-à-vis des parties de proroger la cessation des hostilités avant le 30 avril. Si nous n'arrivons pas à obtenir cela, alors comment peut-on demander à un gouvernement de maintenir des troupes sur le terrain? C'est cela notre logique», a affirmé M. Juppé.

Ce n'est pas la première fois que la France, principal pourvoyeur de troupes à la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), brandit la menace d'un retrait.

Cependant, l'assassinat de deux soldats français en Bosnie, tués séparément vendredi et samedi derniers par des tireurs embusqués, a eu un fort impact en France, où des appels à un retrait ont été lancés, à moins d'une semaine du premier tour de l'élection présidentielle.

Le retrait «n'est qu'une hypothèse», a souligné M. Juppé, et «nous n'envisageons pas tout de suite qu'elle se concrétise». Le ministre a estimé qu'il fallait «clarifier la situation» d'abord en renforçant la FORPRONU, éventuellement avec des équipements, ensuite en obtenant le respect et la prorogation du cessez-le-feu.

Jusqu'à présent, les grandes puissances n'ont pas réussi à s'entendre pour empêcher — y compris par la force — les violations en Bosnie des règles contenues dans d'innombrables résolutions de l'ONU. Cependant, depuis trois ans, la présence de la FORPRONU a permis de contenir les conflits de l'ex-Yougoslavie.

EN BREF

### ARRESTATION À PORT-AU-PRINCE

Port-au-Prince (AFP) — Un deuxième suspect a été arrêté, lundi, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre, le mois dernier, d'une opposante haïtienne, Mirreille Durocher-Bertin, a annoncé hier à Port-au-Prince le porte-parole des Nations unies en Haïti, Eric Falt. Gérard Bénéus, 31 ans, a été interpellé à son domicile de Piétonville au cours d'une opération conjointe menée par la police internationale haïtienne, la sûreté fédérale américaine (FBI) et les composantes policières et militaires de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), a précisé le porte-parole. Le suspect a été mis en détention à la Caserne de police de Piétonville. Vendredi, une autre personne, M. Claudy Lacroix, avait déjà été arrêtée dans le cadre de l'enquête à laquelle participe une équipe d'une quinzaine de personnes du FBI.

fin d'après-midi des anciens militaires rwandais Interahamwe et des membres des ex-forces armées rwandaises (FAR), vaincues l'année dernière par le Front patriotique rwandais (FPR, ancienne rébellion tutsie).

### LONDRES DEMEURE INFLEXIBLE FACE AU SINN FEIN

Belfast (AFP) — Le gouvernement britannique a résisté hier aux appels répétés à une rencontre entre un ministre et le Sinn Fein (aile politique légitime de l'IRA), indiquant que le Sinn Fein n'a toujours pas donné de «garanties suffisantes» sur la question du désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a révélé que Londres et le Sinn Fein avaient été «en communication au cours du week-end» pascal pour tenter de sortir de l'impasse, mais n'a pas révélé la teneur des contacts. Nous n'avons «toujours pas reçu de garanties suffisantes de la part du Sinn Fein sur la question des armes» de l'Armée républicaine irlandaise, a simplement indiqué le ministre. Sir Patrick a fustigé le Sinn Fein, qui a durci le ton ces derniers jours, assurant qu'il serait «fatal pour la démocratie» de céder à des gens «qui suggèrent que s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent autour de la table des négociations, les armes pourraient bien être réutilisées». Le Sinn Fein, par l'intermédiaire de ses leaders Gerry Adams et Martin McGuinness, avait haussé le ton ce week-end en menaçant Londres de «la colère» nationaliste républicaine s'il le gouvernement britannique se refusait à donner son feu vert à une rencontre entre un ministre et le Sinn Fein.

### ATTAQUE AU BURUNDI

Bujumbura (AFP) — Deux soldats burundais et cinq assaillants ont été tués hier dans l'attaque d'une position militaire à Gasorwe (nord-est du Burundi), menée par des hommes armés soupçonnés par la police d'être des anciens miliciens et militaires rwandais. Par ailleurs, une bombe a explosé hier après-midi, sans faire de blessés, dans une chambre de l'hôtel Le Doyen, dans le centre de Bujumbura. Selon des témoignages recueillis sur place, la chambre était occupée par un homme d'affaires zairois, qui a quitté l'hôtel un quart d'heure avant l'explosion. La chambre a été détruite par la bombe, qui n'a pas endommagé les pièces voisines. Des extrémistes hutus burundais ont été soupçonnés d'avoir lancé cette attaque, mais des sources policières désignaient en

## Kigali désire fermer les camps de déplacés hutus

Kigali (AFP) — L'armée rwandaise a pris position hier dans le camp de déplacés de Kibeho, au sud-ouest du Rwanda — ancienne zone Turquoise — après que le gouvernement eut décidé de fermer «le plus rapidement possible» les derniers de ces camps, qui abritent encore de 100 000 à 200 000 personnes, a-t-on appris de sources concordantes.

Les soldats de l'armée patriotique rwandaise (APR), pour la plupart des Tutsis, ont entrepris de fouiller le camp, où ils soupçonnent certains Hutus «déplacés» de cacher des armes, mais «il n'y a eu ni violences, ni panique», a indiqué le capitaine Kent Page, porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Les Casques bleus zambiens se trouvent encore aux abords du camp et le commandant adjoint de la MINUAR, le général ghanéen Henry Anyidoho, s'est rendu sur place.

Selon Ray Wilkinson, porte-parole à Nairobi du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), des coups de feu ont cependant été tirés et la quasi-totalité des occupants du camp, soit 130 000 à 160 000 personnes, ont quitté leurs huttes dans un moment de panique.

Certaines huttes ont été incendiées, mais le camp n'a pas été détruit, a précisé M. Wilkinson, qui ne savait pas si ces gens comptaient prendre le chemin de l'exil, au Zaïre, au Burundi ou en Tanzanie, regagner leurs villages ou rester dans le camp.

L'agence burundaise de presse (ABP) a rapporté hier qu'au moins 3000 déplacés rwandais avaient franchi ces derniers jours la frontière avec le Burundi pour se réfugier à Muyinga, province où se trouvent déjà plusieurs dizaines de milliers de réfugiés.

Selon le ministre rwandais de la réhabilitation et de la réinsertion sociale, Jacques Bihozagara, interrogé par l'AFP, le gouvernement a conclu la semaine dernière avec l'ensemble des agences humanitaires et organismes spécialisés de l'ONU «une sorte de compromis» en vue de la fermeture, «le plus rapidement possible», des camps de déplacés.

Ces camps avaient été créés l'année dernière pendant l'intervention militaro-humanitaire française «Turquoise» dans le sud-ouest du Rwanda.

M. Bihozagara a rappelé que ces camps avaient abrité «jusqu'à deux millions et demi de personnes», pour la plupart des Hutus, qui fuyaient les représailles de l'APR (armée du Front patriotique rwandais) après des massacres qui avaient fait au moins 500 000 morts, pour la plupart tutsis et opposants hutus.

Le gouvernement rwandais mis en place en juillet dernier, au sein duquel le FPR est le parti le plus fort, a toujours souhaité fermer ces camps qui, affirme-t-il, abritent des criminels et d'anciens miliciens décidés à mener des opérations de guérilla.

Plusieurs camps, dans les préfectures de Kibuyé et Cyangugu, avaient été fermés en fin d'année, provoquant l'exode de milliers d'occupants, qui avaient rejoint les camps de réfugiés installés dans l'est du Zaïre, en particulier à Bukavu. Au total, plus de deux millions de Rwandais ont quitté leur pays.

Les autorités rwandaises avaient alors fixé à fin décembre 1994 la date limite pour la fermeture des camps, mais avait accepté, à la demande notamment de la MINUAR, de ne plus poser d'ultimatum et de ne pas recourir à la force. Nombre de déplacés sont innocents, a admis le gouvernement, mais ils refusent de rentrer dans leurs villages, de peur d'être arrêtés ou tués.

Élections présidentielles françaises

## Chirac est la cible de Jospin

Il dit être le seul à pouvoir changer la France

Lyon (Reuter) — Lionel Jospin a estimé hier, dans un discours à forte tonalité sociale, être le seul à pouvoir apporter des changements en France et s'est promis d'atteindre l'objectif de battre Jacques Chirac au second tour.

«Le rassemblement sur ma candidature, la démythification de la droite, un projet de société pour un nouvel espoir en France, telles sont les conditions de la victoire qu'il nous faut réunir et auxquelles avec vous je vais travailler avec pour objectif de gagner», a-t-il déclaré au cours d'un meeting à Lyon devant 7000 à 8000 personnes.

Soulignant qu'il lui fallait pour cela battre Edouard Balladur et Jacques Chirac, il a demandé l'indulgence de son auditoire. «Vous me pardonneriez si compte tenu de la difficulté de la tâche, il me faut m'y reprendre à deux fois».

«Alors écarter M. Balladur au premier tour, c'est possible et nous allons le faire. Battre Chirac au second tour c'est notre objectif et nous allons l'atteindre. Je le ferai avec vous, pour vous et pour la France», a-t-il dit.

Évoquant le rassemblement nécessaire des électeurs, le candidat socialiste a souligné qu'il n'adopterait pas au deuxième tour le programme de Dominique Voynet, de Robert Hue ou d'Arlette Laguiller, mais s'est employé à montrer qu'il était le seul «à pouvoir au second tour donner à cette diversité de la gauche son sens et son expression».

«C'est parce qu'il y a cette nécessité de rassemblement que chacun peut s'assumer dans la diversité et la vivre pleinement», a-t-il ajouté.

Lionel Jospin a estimé que la France avait «besoin de vrais changements» et a affirmé être le «seul à pouvoir les apporter». «Jacques Chirac ne représente pas un réel changement, une réelle possibilité de répondre aux préoccupations du pays», a-t-il dit.

Affirmant ne vouloir ni d'un «État-Balladur» ni d'un «État-Chirac», il a prôné un «État agissant, donnant l'impulsion, proposant le contrat, incitant les acteurs économiques et sociaux à agir».

«Je ne veux pas un État contre la société, je ne veux pas une société sans puissance publique. Je veux un

État où société et puissance publique agissent de concert, une volonté politique s'incarnant dans un président de la République et un gouvernement et une prise de responsabilité par les citoyens et citoyennes de ce pays», a-t-il expliqué.

Chaleureusement applaudi et interrompu à plusieurs reprises par les slogans, Lionel Jospin a également donné une forte coloration sociale à son discours, comme il l'avait fait tout au long de sa tournée en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

Ainsi a-t-il dit qu'il n'acceptait «pas d'opposer le salaire et l'emploi». «Je n'accepte pas qu'on culpabilise les salariés (...). Je n'accepte pas qu'on dise que l'augmentation des salaires joue contre l'emploi», a-t-il lancé.

Il a promis s'il était élu une augmentation en juillet du SMIC plus forte qu'elle l'est habituellement.

«Les salariés ont fait depuis dix ans pour redresser l'économie française (...) des efforts considérables. Ils ont le droit à prendre leur part de la croissance et les milieux privilégiés ont droit à prendre leur part des efforts nécessaires», a ajouté Lionel Jospin.

# NOTRE FAÇON DE SOULIGNER UNE DATE IMPORTANTE.

DATES LIMITES POUR LES DEMANDES D'ADMISSION, SESSION AUTOMNE 1995.

1<sup>ER</sup> MAI 1995

### DIPLÔMES DE 2<sup>E</sup> CYCLE

Études américaines contemporaines  
Météorologie\*  
Systèmes d'information géographique\*

Histoire  
Linguistique  
Mathématiques  
Philosophie  
Ressources minérales  
Sciences des religions  
Sémiologie\*  
Sociologie (Admission tardive)

### MAÎTRISES

Analyse et gestion urbaines  
Art dramatique  
Biologie  
Droit social et du travail\* (Avec ou sans mémoire)  
Économique  
Études des arts\*  
Études littéraires  
Géographie (Avec ou sans mémoire)  
Gestion de projet\*  
Histoire  
Informatique de gestion\* (Avec ou sans mémoire)  
Linguistique  
Mathématiques  
Philosophie  
Sciences de l'atmosphère  
Sciences de la terre  
Sciences des religions  
Sociologie (Admission tardive)

### DOCTORATS

Économique  
Études littéraires

1<sup>ER</sup> JUILLET 1995

### DIPLÔME DE 2<sup>E</sup> CYCLE

Études sur la mort\*

1<sup>ER</sup> AOÛT 1995

### PROGRAMMES COURTS DE 2<sup>E</sup> CYCLE

Actuariat  
Gestion de projet  
(Sous réserve d'approbation)

### DIPLÔME DE 2<sup>E</sup> CYCLE

Intégration de la recherche à la pratique éducative  
(Pour groupe seulement)

\* Programme contingenté

Veillez noter que tous ces programmes peuvent être suivis à plein temps ou à temps partiel.

Pour tout renseignement additionnel, composez le 987-3121

Université du Québec à Montréal

L'UQAM  
une force novatrice

## É D I T O R I A L

## Le lock-out, et après?

Jean-Robert Sansfaçon

Les municipalités, dont Montréal, demandent à Québec d'amender le Code du travail pour permettre le recours au lock-out comme moyen de pression patronal pour accélérer le règlement des conflits. Si l'idée a du sens, elle ne constitue certainement pas une mesure suffisante pour améliorer l'état lamentable des relations de travail avec certains syndicats.

**L**es municipalités font face à un défi insurmontable: celui de gérer l'offre de services publics aussi essentiels que le traitement de l'eau potable, la sécurité, l'enlèvement des ordures, à un moment de leur histoire où les sources de financement sont taries.

Devant l'impasse, la logique même et le bon sens voudraient que les élus trouvent les moyens de faire comprendre à leurs employés syndiqués, qui bénéficient d'une pleine sécurité d'emploi et d'une avance salariale confortable, qu'ils doivent modérer leurs ardeurs et accepter certaines concessions.

Malheureusement, malgré les efforts entrepris en ce sens depuis quelques années, le message ne passe toujours pas auprès de certains. À Montréal, puisque l'image des sacs verts éventrés est fraîche à l'esprit, un seul syndicat sur treize réussit, à lui seul, à gâcher le climat de travail et à tenir la population en otage pendant des mois.

Montréal n'est pas la seule ville aux prises avec une telle incompréhension dans les rangs de ses employés, d'où la priorité accordée au dossier des relations de travail lors du congrès de l'Union des municipalités qui aura lieu cette semaine. Ce que veut Montréal et les municipalités, c'est le droit de décréter un lock-out, dans le respect des services essentiels, advenant le blocage dans les négociations. Une telle possibilité leur est interdite par le Code du travail qui permet pourtant aux syndicats de faire la grève. Cette interdiction fut introduite en 1982, lors de l'adoption de la Loi sur les services essentiels, le législateur se voyant mal permettre aux autorités de suspendre des services qu'on disait par ailleurs essentiels. Mais avec le temps, il faut reconnaître que certains syndicats moins scrupuleux ont trouvé le moyen de contourner la loi en ayant recours à des techniques de harcèlement, aux grèves perlées interminables, aux menaces discrètes mais efficaces, voire aux agressions physiques et au sabotage, sans jamais avoir à faire la grève générale pour éviter l'imposition d'une loi spéciale.

Quant aux municipalités, elles ne disposent d'au-

cun moyen de pression pour accélérer le processus des négociations, si ce n'est l'acceptation bêta du cahier de revendications syndical, quel qu'en soit le prix. On achète la paix... avec l'argent des autres.

En rétablissant le droit patronal au lock-out dans le respect des services essentiels, Québec permettrait peut-être d'accélérer le règlement de certains conflits du genre de celui subi par les Montréalais au cours des deux récentes et interminables rondes de négociations avec les cols bleus. De là à dire qu'on annoncera la décision cette semaine, comme l'affirme le maire de Montréal, il y a un fossé que la complexité du dossier et la naïveté de M. Bourque contribuent à élargir inutilement. Après tout, d'ici le référendum, le gouvernement a besoin de ses alliés du monde syndical, et puis, il n'y a pas que les municipalités qui soient touchées, il y a aussi les hôpitaux, les transports en commun... autant de services publics où il est difficile (mais pas impossible) d'imaginer qu'on ait recours au lock-out, même dans le respect des services essentiels.

Par ailleurs, il serait presque masochiste de penser que l'avenir des relations de travail au Québec passe par une recrudescence des conflits ouvriers, grèves ou lock-out. Par delà le rétablissement d'un meilleur équilibre dans l'exercice des droits entre

syndiqués et employeurs, il faut poursuivre le travail dans le sens d'un meilleur partenariat, même si la conjoncture peut parfois exiger de revenir sur des privilèges qui semblaient acquis. L'économie, comme la vie, n'est pas un long fleuve tranquille qui se jette doucement dans l'océan du confort. Même que, par les temps qui courent, elle ressemble plutôt à une chaîne de montagnes russes faites de grosses dettes publiques dont la gestion exige des miracles de la part de nos élus. Et dans le cas des services municipaux, force est de constater qu'une marge de manœuvre assez confortable existe toujours, ce qui est de moins en moins le cas ailleurs dans la société.

Si jamais Québec en vient à revoir la loi, il faudra se rappeler que ce n'est pas l'antisindicalisme qui aura été à l'origine de cet exercice difficile, mais le refus obstiné de certains groupes à accepter qu'on ne puisse plus se payer le luxe d'une fonction publique moins efficace et mieux traitée que la vaste majorité des contribuables eux-mêmes.

L'économie n'est pas un long fleuve qui se jette dans l'océan du confort.

## Protester

Lise Bissonnette

**L**es sociétés libérales comme la nôtre sont toujours piégées devant une racaille du genre de Human Life International qui, sous couvert d'une lutte contre l'avortement, cherche à renverser les progrès les plus importants du siècle en matière d'égalité entre les personnes, de laïcité des institutions publiques, et de démocratie.

La coalition québécoise qui dénonçait lundi HLI, et qui informait la population de l'étendue de ses insidieuses batailles, n'a d'autre arme que la parole. Réclamer l'interdiction de ce genre de réunion ou le refoulement de certains de ses douteux héros aux frontières, ce serait tomber dans l'intolérance qui permet à HLI de jouer les martyrs. Mais la coalition a raison de s'indigner du silence des pouvoirs publics et de la mollesse de l'Église de Montréal devant ce troublant événement.

Car HLI n'est pas seulement un ramassis de rétrogrades qui veulent recaser la femme au foyer, mettre l'école en prière et y interdire toute forme d'éducation sexuelle. HLI donnera la parole, cette semaine, à des conférenciers qui combattent ouvertement nos lois, et souvent par des moyens eux-mêmes illégaux. Ils s'en prennent non seulement à l'accès libre et gratuit aux services d'avortement mais aussi aux dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés quant à l'égalité entre homme et femme, et quant à l'orientation sexuelle. Et ils le font en désignant à la vindicte publique hier les juifs et aujourd'hui les musulmans, ou en proposant de stigmatiser les sidéens sinon de les éliminer, ou en inspirant le harcèlement des cliniques d'avortement, qui a causé aux États-Unis les débordements criminels que l'on sait.

On aurait aimé, dans ces conditions, entendre le ministre de la Santé ou celui de la Justice réaffirmer les principes d'ouverture qui gouvernent ces aspects de la vie en société, au Québec. Dire simplement que ces barbares peuvent toujours causer, mais qu'ils ne passeront pas.

On aurait aimé aussi que l'Église, qui appartient au monde des valeurs, précise ouvertement les siennes. En entrevue à Radio-Canada, l'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte a murmuré qu'il n'aimait guère HLI mais qu'il ne pouvait pas plus leur refuser de célébrer une messe à l'église Notre-Dame qu'il ne pouvait refuser des funérailles chrétiennes à un mortard des Hell's Angels.

La comparaison est désolante. Il n'y a pas de commune mesure entre l'indulgence à l'égard d'un individu — qui est de l'ordre du pardon — et la caution que l'Église accorde à un groupe bien vivant, déterminé à rétablir les pires discriminations.

Les plus récents enseignements du pape, il est vrai, sont dangereusement proches de ceux de HLI. Parce qu'elle a accueilli cette encyclique de l'exclusion en balbutiant, l'Église du Québec a de la difficulté à se dissocier des extrémistes qui peuvent plus que jamais se réclamer du Vatican. Et son silence n'est surtout pas une marque de tolérance. Car elle s'envolerait vite, la tolérance, si le mouvement pro-choix, ou les organisateurs de la journée de «fierté gaie» demandaient eux aussi une messe à Notre-Dame.

On s'inquiète, à l'archevêché et ailleurs, de la manifestation qui a été autorisée à la sortie de l'église. Restait-il beaucoup d'autres moyens de protester?

## L E T T R E S

## Le foulard islamique

Lorsque je vois le sourire épanoui de la jeune musulmane photographiée dans *Le Devoir* le lendemain de l'annonce de l'avis de la Commission sur le foulard islamique, je suis touché; lorsque j'apprends les atrocités que subissent certaines femmes musulmanes, mon cœur se révolte et la révolte me gagne.

Je ne peux m'empêcher de croire que la tolérance dont nous faisons preuve ici entretient et favorise la propagation d'un courant qui n'a rien d'humain lorsqu'il est

exploité par des personnes fanatiques qui font fi de toute considération humanitaire universellement reconnue.

Par ailleurs, c'est faire preuve d'angélisme que de penser qu'il n'y aura pas ici même, au Québec, de pression au sein des familles pour imposer le port du voile aux jeunes filles.

La Commission fournit des armes aux personnes qui veulent imposer leurs valeurs, mais elle ne donne aucun moyen pour appliquer le corollaire de sa décision: l'affirmation du droit de se soustraire au port de ce voile.

Il ne suffit pas d'affirmer qu'un tel a droit à ceci et que l'autre a

droit à cela pour que le respect de ces droits soit automatiquement chose acquise.

La décision de la Commission est belle et édifiante sur papier, mais elle manque singulièrement de perspective historique.

Tant que ce foulard demeurera taché de sang et qu'il représentera l'asservissement total de la femme, il demeurera inacceptable et indigeste, quelle que soit la beauté des arguments employés pour en justifier l'existence.

Augustin Verstraelen  
Professeur de français au cégep  
Joliette-de Lanaudière  
Joliette, 28 mars 1995



## Une bonne semaine pour le Canadien

**G**lenbeigh, Co. Kerry, République d'Irlande — Il n'arrive pas souvent que les Canadiens à l'étranger soient fêtés comme des célébrités, mais ce fut le cas la semaine dernière sur la côte ouest d'Irlande.

Tous les groupes de pêcheurs applaudissaient à la démarche du gouvernement canadien contre les Espagnols dans l'affaire du flétan noir.

«Tous ensemble, hurra pour les Canadiens!» tirait le journal *The Kerryman* en manchette. «Ce sont les seuls qui sont prêts à s'opposer aux pêcheurs espagnols acharnés à violer et piller les réserves de poisson dans le monde. Il était temps que quelqu'un leur tienne tête. Ils sont rapaces et immoraux et si on les laisse faire, ils vont éliminer tous les poissons de la mer.»

Wow! Si Brian Tobin cherche quelqu'un pour rédiger ses discours... Beaucoup de Terre-Neuviens ont des racines irlandaises et partagent toujours le talent pour l'invective de leurs ancêtres.

Il ne s'agissait pas de simples hurlements journalistiques. Les pêcheurs irlandais déployaient le drapeau canadien sur leurs mâts pour montrer leur solidarité, et l'ambassade canadienne à Dublin a reçu des demandes pour des centaines d'unifoliés.

Tout à coup, voilà que le gouvernement irlandais a retrouvé son épine dorsale et commencé à saisir des bateaux espagnols pour infractions dans les eaux irlandaises — 10 fois en 10 jours.

L'exemple de M. Tobin semble contagieux. Presque tous les pays européens craignent «l'impitoyable» flotte espagnole, la plus grande de l'Union européenne; il est possible que les conséquences de cette rixe avec le Canada soient plus sévères que prévu, pour l'Espagne.

Quoi qu'il en soit, ce fut une bonne semaine pour être identifié en tant que Canadien.

Comme il était bon aussi de se trouver sur cette île, parmi des



NORMAN WEBSTER

gens si sympathiques, pour une fête de Pâques sans violence et même sans menace de violence. Pendant un quart de siècle, la guerre civile au nord, dans l'Ulster, a sévi chez la grande famille irlandaise.

Mais depuis le récent cessez-le-feu entre l'IRA et l'armée britannique, il règne une atmosphère d'optimisme partout.

Bien sûr, les négociations de paix seront difficiles — ni les forces catholiques, ni les protestants d'Ulster n'ont rendu leurs armes aux autorités — mais elles sont en bonne voie et leur issue positive est dans l'intérêt de tous les camps.

Il s'agit presque d'un miracle, lorsqu'on pense à la situation qui prévalait auparavant. La première fois que je suis allé dans ce pays, en 1979, c'était comme journaliste couvrant le périple de Jean-Paul II, la première visite d'un pape dans l'un des pays les plus catholiques au monde.

Cette visite, qui marqua tout un peuple, avait commencé avec une messe en plein air à Dublin devant 1 250 000 personnes, environ 40% de la population de la République, puis s'était poursuivie dans le même esprit à travers l'île. Partout, à chaque occasion, le pontife avait dénoncé la violence.

Le terrorisme chrétien n'existe pas, avait-il souligné. «Un assassinat est un assassinat, quel que soit le motif ou le but.» À Drogheda, à peine 45 kilomètres de la frontière avec le nord, il avait vivement condamné la violence et imploré les terroristes de cesser le carna-

ge. Leur réponse? Avant même que le pape eut quitté le sol irlandais, ils avaient recommencé les actes de terrorisme.

Mais les attitudes ont changé. L'Église n'est plus aussi puissante qu'auparavant; des magasins sont ouverts le Vendredi saint; les contraceptifs sont disponibles; on attend un référendum sur le divorce.

Et même l'avortement n'est pas un sujet tabou. Il est toujours défendu dans la République, mais les Irlandaises ont maintenant le droit de se rendre à l'étranger — c'est-à-dire en Angleterre — pour profiter d'un autre système.

Autre changement positif: l'usage de la langue irlandaise connaît une renaissance. C'est une forme de gaélique écossais et une langue officielle du pays.

Les enfants l'apprennent à l'école et plusieurs affiches publiques sont rédigées en gaélique et en anglais — par exemple, les indications routières: Cill Airne (Killarney), Chiarrai (Kerry), Traighli (Tralee).

Il y a aussi des postes de radio et plusieurs produits culturels utilisant cette langue.

Le problème, c'est que peu de gens ont le gaélique comme langue maternelle et l'utilisent comme langue principale.

Le journaliste Uinsionn Mac Dubhghaill, du *Irish Times*, compare cette situation à un malade qui a passé une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle dans une tente à oxygène, sous les soins de l'État.

Mais, selon lui, ce n'est qu'un début et il cite beaucoup d'exemples montrant que la langue et la culture irlandaises sont en train de s'épanouir — l'établissement d'écoles irlandaises; l'utilisation du gaélique par des adolescents entre eux; l'arrivée prochaine d'un poste de télévision...

«Quelque chose d'extraordinaire se passe en ce qui concerne la langue irlandaise, quelque chose que personne ne contrôle et que personne ne peut expliquer. C'est un véritable mouvement populaire.»

## À P R O P O S

## ...des services correctionnels

Entre 1989-1990 et 1993-1994, le nombre total de cas du secteur correctionnel (fédéral et provincial) a augmenté progressivement allant de 117 571 à 154 106, soit 31%.

En 1993-1994, le nombre d'admissions dans les établissements de détention provinciaux s'est accru de 20% depuis 1989-1990.

Huit secteurs de compétence suivaient cette tendance à la hausse; il s'agissait de Terre-Neuve et le Labra-

dor (33%), de la Nouvelle-Écosse (25%), du Nouveau-Brunswick (11%), du Québec (38%), de l'Ontario (30%), de la Colombie-Britannique (22%), du Yukon (4%) et des Territoires du Nord-Ouest (46%).

Les quatre autres secteurs de compétences ont observé une diminution.

Entre 1992-1993 et 1993-1994, le nombre total des admissions, excluant l'Ontario, a augmenté de 0,6%. *Juristat*, Statistique Canada, mars 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Urgence, santé!

Notre système est menacé de toutes parts

MARC LAVIOLETTE

Vice-président de la Confédération  
des syndicats nationaux

Responsable du dossier de la politique de la santé

**A** Montréal, à Québec, en Estrie, dans les régions périphériques, partout quoi, les annonces de compressions budgétaires fusent à droite et à gauche dans le réseau de la santé et des services sociaux. Sept mille cinq cent seize pertes d'emploi prévues à Montréal, près de 3000 à Québec, 250 à Sherbrooke. En même temps, on assiste à une concurrence effrénée entre les hôpitaux pour se tailler une mission universitaire ou pour se fusionner. Chaque semaine, on entend parler dans les médias du virage ambulatoire, de la chirurgie d'un jour, des soins à domicile. Cela est inquiétant pour les citoyens qui s'interrogent sur la façon dont ils seront traités.

Tout un chacun se demande si ces bouleversements amélioreront ses chances d'être soigné quand ce sera nécessaire. Cela inquiète au plus haut point les travailleurs menacés de chômage. Ce n'est pas non plus une bonne nouvelle pour les jeunes qui espéraient profiter un peu de la reprise économique.

Durant les commissions régionales sur l'avenir du Québec, les gens qui sont intervenus ont clairement souligné à quel point ils tiennent à conserver et voir améliorer notre système de santé. Or, le Parti québécois a fait une volte-face majeure sur cette question, que la CSN a dénoncée. En effet, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, qui prétendait lorsqu'il était président de la commission qui portait son nom que le rythme de croissance des dépenses de santé devait suivre celui de l'économie et même être un peu plus élevé pour tenir compte des besoins d'une population vieillissante, nous arrive avec la croissance zéro et une compression de 1,4 milliard \$, sur quatre ans. C'est pourtant le même Jean Rochon et le comité de la santé du PQ qui s'engageaient, il y a quelques mois, en pleine campagne électorale, à corriger les compressions aveugles des libéraux qui, elles, étaient de 750 millions \$ sur trois ans!

## Le pire est à venir

Si tout cela n'est pas suffisant pour vous inquiéter, sachez que le pire est à venir. Le gouvernement fédéral n'a pas encore taillé en pièces les paiements de transferts aux provinces mais il a annoncé dans le dernier budget Martin que cela se ferait en 1996. Comme notre système de santé est financé, pour une part importante, par ces paiements, il y a lieu de se demander comment on va payer la facture. C'est d'ailleurs le moment de décider si on paie tous nos impôts au gouvernement du Québec.

Mais ce qui est insidieux dans tout cela, c'est que, contrairement à ce que vous êtes sans doute portés à croire en entendant toutes ces an-

nonces de compressions, nous ne réduisons pas nos dépenses de santé pour autant, parce que nous en perdons lentement mais sûrement le contrôle depuis le début des années 80. Comment? C'est simple: ce que le gouvernement contrôle tant bien que mal dans le système actuel, ce sont les enveloppes budgétaires du ministère et des établissements fermant des lits ou réduisant le nombre d'heures travaillées par le personnel.

En plus, le gouvernement a gelé les salaires des employés du réseau pour deux ans et leur a retiré 1% de leur revenu, l'année dernière. Les dépenses de fournitures ne sont plus indexées depuis trois ans. C'est la raison pour laquelle on entend parler, par exemple, du contingentement du nombre de couches pour les personnes âgées, ce qui a suscité un cri d'alarme de Michel Clair, de l'Association des centres d'hébergement.

Or, le gouvernement n'exerce pas de contrôle sur les hausses des prix des médicaments, celles des honoraires médicaux et celles dues aux dépenses financées par les régimes privés d'assurance-maladie ou médicaments, qui ne cessent de croître...

Comme pratiquement la seule façon pour les établissements de réduire leurs coûts, c'est de réduire les heures travaillées (la masse salariale compte pour 75% à 83% du budget de fonctionnement des établissements), cela fait moins de lits et de monde pour traiter les gens, donc des listes d'attente plus longues lorsqu'on veut se faire soigner. On estime qu'une tranche de compression de 10 millions \$ résulte en une perte de 235 emplois. Imaginez 1,4 milliard \$!

Pendant ce temps, le nombre de médecins augmente de 250, bon an, mal an, le nombre d'actes médicaux aussi et les médicaments, dont on dit qu'il y a une surprescription, grimpent en moyenne de 10% par année. Cela découle du budget de la Régie de l'assurance-maladie que le gouvernement hésite toujours à contenir. C'est pourquoi la CSN réclame que les deux enveloppes du financement public du système de santé soient fusionnées et confiées dans une seule enveloppe aux régies régionales de la santé et des services sociaux.

Ce n'est pas tout. Il y a un million de Québécoises et de Québécois qui ne peuvent se payer des médicaments parce qu'ils n'ont pas de régime privé d'assurance-maladie. Comme ils ne se traitent pas, leurs cas s'aggravent et c'est une charge supplémentaire pour le système public. Cela aussi fait monter la note globale.

La CSN et d'autres groupes comme la Coalition Solidarité Santé ont réitéré au ministre Rochon qu'il faut tenir une commission parlementaire sur la question de la médication et mettre sur pied un régime public d'assurance-médicaments. Mais le ministre ne s'est pas montré très enthousiaste face à cette proposition. Paraît-il qu'il y a beaucoup de compagnies pharmaceutiques qui sont établies au Québec...

De même, le nombre d'analyses de laboratoire effectuées par des laboratoires privés n'a cessé d'augmenter. Pour éviter d'avoir à les payer, plusieurs établissements engagent des médecins pour effectuer des tâches que d'autres professionnels pourraient faire à moindre coût, tout simplement parce qu'ils émergent au budget de la RAMQ. Une autre fausse façon d'économiser!

En parlant de régimes d'assurance-maladie privés, voilà le maillon qui boucle la chaîne de la dégradation pernicieuse de notre fameux système de santé qui, soit dit en passant, est le plus coûteux après celui des États-Unis. Mais nous sommes sur la bonne voie pour rejoindre nos voisins du Sud où 35 millions de personnes n'ont aucun régime d'assurance-maladie. En effet, en 1987, 83% de nos dépenses de santé étaient financées à même nos impôts, c'est-à-dire par la RAMQ et le budget de l'État.

En 1991, il n'y avait plus que 73% de nos dépenses totales de santé qui étaient financées par l'État et partagées universellement. Vingt-sept pour cent de nos dépenses de santé étaient financées par les régimes privés d'assurance-maladie dont le coût d'opération et d'administration est beaucoup plus élevé, sans compter que l'État n'a aucun contrôle sur leur évolution. Alors, plus on coupe dans le financement de notre système public, moins on économise et plus la santé de la population se détériore.

L'État paie moins, enfin on devrait plutôt dire que les établissements du réseau ont des budgets moindres. Résultat: il y a de moins en moins de monde pour prendre soin du monde et globalement, la facture coûte de plus en plus cher aux citoyens, s'ils ont toujours les moyens de s'occuper de leur santé. C'est ce à quoi la CSN s'oppose.

La CSN est d'accord pour qu'on améliore la qualité et la performance du réseau, mais le véritable défi, c'est d'y parvenir en contrôlant les dépenses qui échappent à l'État et en maintenant l'emploi au lieu de créer de l'appauvrissement.

En plus, il faudra négocier les transformations et prévoir de la formation et des mesures d'adaptation de la main-d'œuvre pour le personnel, ce qui n'est pas le cas dans les projets présentement mis de l'avant.

Pour ce qui est du virage ambulatoire, une démonstration reste à faire que cela augmentera véritablement la qualité de notre système de santé et ne servira pas à consolider le pouvoir médical sur les services de première ligne, au détriment de la prévention. Comment en effet croire qu'on va rejoindre l'Ontario dans son ratio de durée d'hospitalisation par patient, quand on consacre moins de la moitié de ce que verse cette province dans le financement des soins à domicile?

Il y a donc urgence, comme il fut convenu dans l'entente cadre de négociation entre la CSN et le gouvernement, de faire le débat sur les finances publiques.

**Nous sommes sur  
la bonne voie pour  
rejoindre nos voisins  
du Sud où  
35 millions de  
personnes n'ont  
aucun régime  
d'assurance-maladie.**

**Nous sommes sur  
la bonne voie pour  
rejoindre nos voisins  
du Sud où  
35 millions de  
personnes n'ont  
aucun régime  
d'assurance-maladie.**

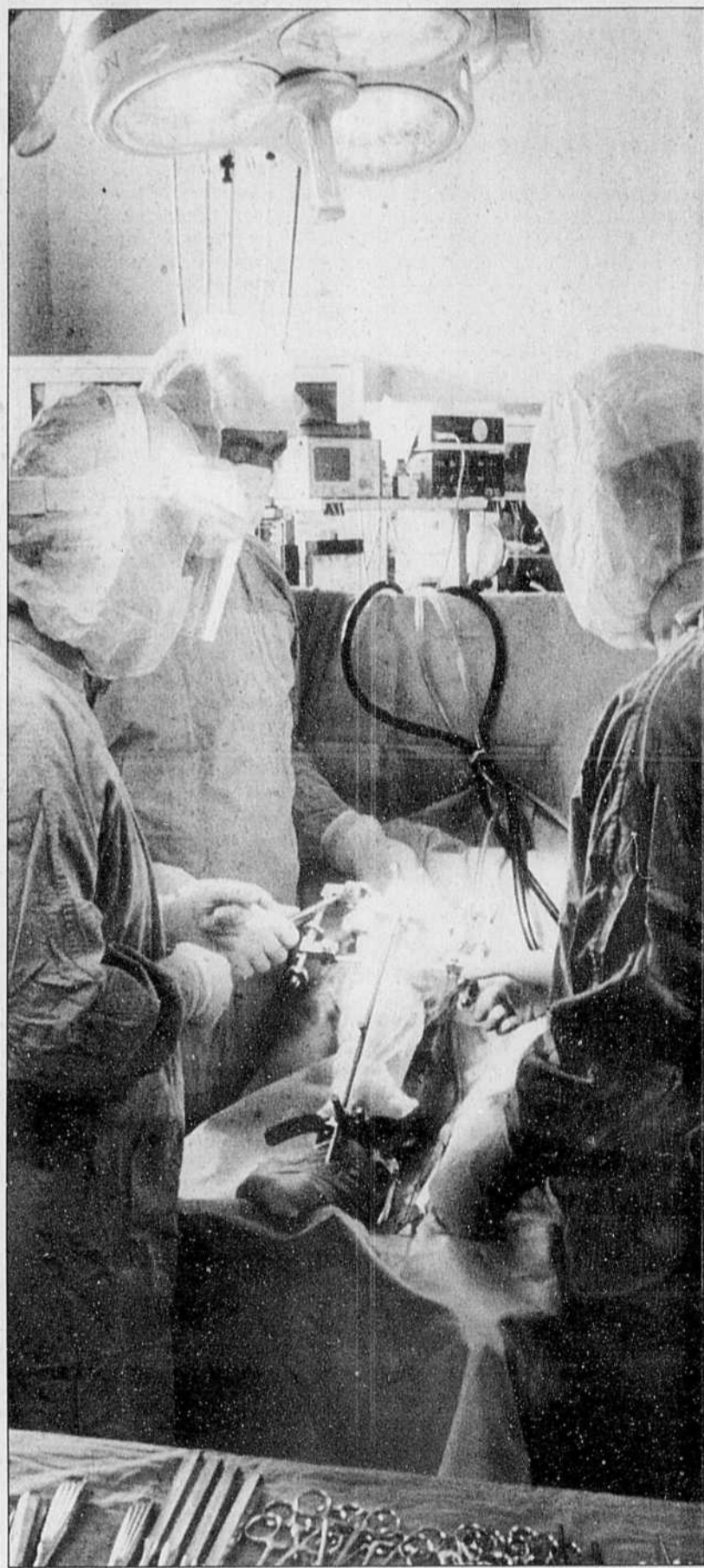


PHOTO ARCHIVES

## Le thermomètre planétaire

2- Les Québécois influencent-ils le système climatique?

Réflexion d'un groupe de travail multidisciplinaire et multiethnique constitué d'étudiants au doctorat et de professeurs en sciences de l'environnement à l'UQAM.

**L**humanité injecte annuellement 7 milliards de tonnes de carbone sous forme de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (4 kg de carbone/humain x année x jour): 5,4 milliards provenant de l'activité industrielle, du chauffage et des moyens de transport et 1,6 milliard de la déforestation et de l'utilisation du territoire. A la conférence de Berlin, tous les pays industrialisés ou en voie de développement, se sont fait interpellés quant à leur responsabilité passée ou future. Depuis l'ère industrielle (1850), l'activité humaine a augmenté la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre à un taux extrêmement rapide. Le CO<sub>2</sub> est passé de 280 à 350 ppm, le CH<sub>4</sub> de 0,8 à 1,7 ppm, le N<sub>2</sub>O de 0,28 à 0,31 ppm et l'O<sub>3</sub> de 0,01 à 0,05 ppm. Ce qui représente respectivement des augmentations de 27, 113, 10 et 400%. De plus, l'activité anthropique contribue à l'ajout de gaz non naturels tels les CFCs (1,6%/année). Ces augmentations, réalisées en quelques décennies, sont comparables à celles ayant pu se produire lors de périodes interglaciaires sur une échelle de temps de plusieurs millénaires. L'activité anthropique a modifié et modifie encore l'équilibre du système climatique.

L'interaction entre trois grands réservoirs, l'atmosphère, la biosphère et l'hydrosphère (océan), est la base de l'équilibre climatique et du cycle du CO<sub>2</sub>, gaz qui contribue pour une large part à l'effet de serre. Deux processus principaux régissent l'absorption de CO<sub>2</sub> par l'océan, la boucle de convoyage et l'activité biologique. Annuellement, l'océan va absorber 94 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> pour en rejeter dans l'atmosphère 90.

Ce qui veut dire que quatre milliards de tonnes seront captées et fixées dans l'océan par des procédés biogéochimiques. L'océan sert de véhicule au CO<sub>2</sub> en captant celui-ci à hautes latitudes pour le relâcher aux tropiques. Ce processus est très lent, de 400 à 600 ans, et est assuré par la circulation océanique, appelée boucle de convoyage. L'eau froide du nord et de l'Antarctique se sature en CO<sub>2</sub>, plonge et vient remplir le fond des océans Atlantique, Indien puis Pacifique. Cette eau remonte à la

surface, relâche le CO<sub>2</sub> et pousse les courants chauds en surface qui influencent le climat de la planète.

C'est ainsi que l'Europe jouit d'un climat tempéré grâce à l'arrivée du Gulf Stream près de ses côtes. L'activité biologique se manifeste dans la couche eutrophique où la lumière permet le développement du plancton qui utilise le CO<sub>2</sub> dissous. Annuellement, la biosphère et l'atmosphère s'échangent mutuellement 110 milliards de tonnes de carbone. Le rôle de la biosphère est de deux à six fois inférieur en ce qui concerne la rétention de carbone comparativement à l'océan qui en est le puits principal.

Cependant, la déforestation est une menace importante si elle se poursuit au rythme actuel (les Amériques: 7,3 millions ha/année; l'Afrique: 4,8 millions ha/année; l'Asie: 4,7 millions ha/année). Un déboisement massif de la planète causerait probablement un refroidissement local et global lié à la hausse de l'albédo.

La déforestation a également une incidence climatique locale et immédiate puisque la désertification entraîne une diminution majeure de la masse nuageuse et des précipitations. La contribution anthropique peut paraître faible par rapport aux échanges naturels entre l'atmosphère, l'océan et la biosphère. Cette injection amène une tendance à l'accumulation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (3,4 milliards de tonnes de carbone par année). Il faut ajouter au CO<sub>2</sub> tous les autres gaz à effet de serre qui s'accumulent également dans l'atmosphère. La complexité des interactions a conduit à l'utilisation de la modélisation.

Les scientifiques ont élaboré des modèles mathématiques basés sur les lois physiques afin de comprendre et prévoir l'évolution du climat. Ceux-ci ont permis la considération de facteurs sous-estimés auparavant: la contribution solaire, le rayonnement infrarouge, l'apport des nuages, les aérosols, l'hydrologie, l'océan, la cryosphère, la topographie, etc. Quel que soit le modèle utilisé, les simulations indiquent une hausse de la température moyenne reliée à

l'augmentation de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre. Cependant, l'ampleur de ces variations de l'ordre du degré diffère entre les modèles.

Des modèles prédisent d'ici 100 ans un accroissement de la température moyenne de 5 °C au nord du Québec et de 2 °C dans le sud, ce qui semble a priori un avantage pour une région froide. Il pourrait résulter de ce réchauffement moyen plusieurs impacts écologiques négatifs: difficulté des forêts québécoises de s'adapter au nouveau climat, changement des conditions agricoles et des précipitations mensuelles et annuelles. Le réchauffement moyen serait accompagné de surprises climatiques ponctuelles et potentiellement catastrophiques (hausse du niveau de la mer, érosion des côtes, migration des moussons et tempêtes, arrêt de la boucle de convoyage de l'océan...). L'adaptation de l'économie québécoise aux changements climatiques rapides engendrera des coûts énormes. Notre planète est régie par plusieurs sous-climats interdépendants. Le défi d'un modélisateur est d'établir la réaction de l'ensemble des sous-climats pour déterminer les effets locaux au Québec.

Toutes les nations de la terre sont concernées par ce problème mais elles ne sont pas toutes également responsables. Pour identifier avec justice la part de responsabilité d'un pays, il

faudrait retenir au moins les paramètres suivants: les actions anthropiques antérieures négatives, la durée de séjour, les quantités et la catégorie des gaz à effet de serre émis. Les pays industriels sont les grands responsables des actions anthropiques négatives antérieures et du réchauffement actuel. Certains pays en voie de développement comme la Chine produisent plus de gaz à effet de serre que le Canada mais pas par capita (15 fois moins que le Canada). Chaque pays a sa part de responsabilité et doit développer des solutions adaptées à ses problèmes.

Le Canada est loin d'avoir pris un tournant vers une industrialisation propre. Il contribue pour environ 10% aux émissions

mondiales des gaz à effet de serre. En 1987, il était le premier producteur de gaz à effet de serre per capita avec 4500 tonnes de carbone et maintenant il occupe le deuxième rang après les États-Unis. Même les Québécois doivent s'interroger sur la propreté de l'énergie hydroélectrique alors que les réservoirs pourraient être une source significative de méthane. Ce gaz a un potentiel de réchauffement global 10 fois supérieur au CO<sub>2</sub>. On pourrait aussi comptabiliser les fuites de gaz naturels et les dégagements dus à l'agriculture. Les Canadiens et les Québécois ont une responsabilité de déséquilibre du système climatique et doivent diminuer leur production de gaz à effet de serre par habitant pour exiger quoi que ce soit des autres citoyens de la terre. Comment demander à un Brésilien d'arrêter de couper du bois dont dépend sa survie? Comment demander à un Québécois d'arrêter d'utiliser son automobile?

Pour diminuer l'émission des gaz à effet de serre, les pays doivent se concerter pour déterminer des normes internationales et des sanctions aux contrevenants. La conscientisation populaire et sociale est un préalable au succès d'une politique de réduction des émissions. Tout Québécois peut contribuer à cette diminution. Voici quelques exemples d'actions concrètes: utilisation du transport en commun, covoiturage, chauffage de son domicile à l'électricité, recyclage du papier ou du carton, entretien du système d'échappement de son véhicule, plantation de végétaux sur des terrains non cultivés, rotation des cultures, etc.

À la suite de notre réflexion sur l'effet de serre et le réchauffement planétaire, notre groupe conclut qu'il y a un déséquilibre du système climatique causé par l'action anthropique. À l'heure actuelle, il est encore difficile de prédire les changements climatiques mondiaux, mais il est évident qu'il y aura des modifications importantes des conditions climatiques locales et globales si l'humanité ne réagit pas rapidement.

*Dominique Bérubé, Jean-Pierre Blanchet, David Biron, Mohamed Djebrouni Michel Fortin, Sékou Moussa Keita, Marconi Magalhaes, Marie-Pascale Sassine, Guoqi Shan, Marie-Josée Simard, Louis Tessier, Christine Veiga-Pires, Leopoldo Yanes (étudiants). Jean-Pierre Blanchet, Dave Hilbert, Marc Lucotte (professeurs).*

FIN

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (titres), Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Duitrac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Parc (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ:** Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION:** Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE:** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES:** Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). **LA PRODUCTION:** Marie-France Turgeon (directrice de la production); Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zuida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.:** Marcel Couture (président). **LA FONDATION DU DEVOIR:** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## BAUME

*Empêcher les mouvements trop brusques qui sont en fait plus nuisibles qu'autre chose*

SUIITE DE LA PAGE 1

s'est évertuée à ce que tout se fasse dans l'ordre. Dans un ordre qu'elle est la seule à connaître.

Économiste en chef du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy a noté que «la Banque a retenu le marché parce qu'il y a encore de la volatilité dans l'air. Elle veut éviter à tout prix un contre-effet ou un effet de ressort. Elle veut empêcher les mouvements trop brusques qui sont en fait plus nuisibles qu'autre chose. Elle a agi de manière à contrôler la baisse des taux».

En limitant à 12 centièmes seulement la retraite du taux directeur alors qu'on tablait sur une soustraction allant de 15 à 20 points de marge, la Banque du Canada a signalé, voire confirmé, qu'elle maintenait son taux au jour le jour entre 7,75 % et 8,25 %, a constaté Richard Beaulieu, vice-président et trésorier de la Banque Laurentienne. Bref, la banque centrale applique les lois économiques inhérentes à la politique de la prudence extrême.

Évidemment sensibles à cette attitude, les banques, vu le contexte qui prévaut actuellement, ont décidé de ne pas toucher aux hypothèques allant de six mois à un an. Avant d'imprimer une pression à la baisse sur ces termes, comme sur les autres d'ailleurs, il faudra qu'un certain nombre d'inconnues soient levées.

Lesquelles? Connaître les intentions budgétaires du Québec et de l'Ontario, et savoir si la Réserve fédérale des États-Unis (FED) entend étrangler davantage le crédit. Dans le cas du Québec et de l'Ontario, tout le monde s'accorde pour signaler que si leurs budgets prennent le contre-pied des budgets déposés jusqu'à présent par les autres provinces, soit des budgets qui visent l'équilibre d'ici deux ans au plus tard, alors une décade du crédit pointerait à l'horizon. Du coup, des pressions à la hausse sur les taux feraient sentir leurs effets.

Dans le cas de la FED, Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, a indiqué qu'il était possible que cette institution commande un dernier tour de vis à l'endroit du crédit dans le courant du mois de mai. Après quoi la stabilité serait de mise pendant quelques mois avant que la FED décide de renverser la tendance, autrement dit de baisser les taux, dans le but, si possible, de ramener et maintenir la croissance de l'économie américaine à 2,5 % par année.

Si les autorités américaines parviennent à ce 2,5 %, soit un niveau signalant que les pressions inflationnistes s'effacent, alors le Canada, qui se distingue par la faiblesse de son inflation, pourrait diminuer la pression sur les taux. D'autant plus que l'écart avec les bons américains, qui se situe à 220 points, est très confortable.

Tellement qu'il est même possible que la Banque du Canada s'abstienne de suivre la FED si celle-ci décide de hausser ses taux dans le courant du mois de mai. Si tel est le cas, alors d'autres diminutions des taux d'intérêt, notamment hypothécaires, sont envisageables d'ici la fin de l'année. A condition, encore une fois, que les budgets de l'Ontario et du Québec répondent aux attentes des marchés.

Cela étant, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a jugé que la faiblesse du dollar américain par rapport au yen était telle qu'il y aurait lieu que la FED remonte légèrement ses taux afin de soutenir le dollar américain.

Le grand patron du FMI est même allé jusqu'à proposer une réunion au sommet des principales puissances économiques du monde afin «de corriger les causes fondamentales de cette instabilité», soit celle qui résulte de l'affaiblissement du dollar américain qui, hier en début de soirée, a touché le seuil dit psychologique de un dollar contre 80 yens.



Le Conseil central de Montréal (CCM-CSN) a doublé la présentation de son mémoire aux audiences de la Régie régionale d'une manifestation spontanée en fin d'après-midi, destinée à bien marquer l'ampleur de son mécontentement.

## SYNDICATS «Irréaliste»

SUIITE DE LA PAGE 1

choses qu'il faut planifier pour faire ce type de changement. C'est une déclaration de guerre, en fait, plus au Conseil du trésor. C'est totalement irréaliste», a déclaré M. Sandborn, qui n'a pas voulu préciser jusqu'où irait la colère des employés du réseau de la santé.

Plus tôt, ce dernier avait clairement indiqué aux commissaires de la Régie qu'aucune discussion ne pouvait être espérée avec les syndicats, ces derniers rejetant d'emblée les coupes monstres de 190 millions \$ réparties sur trois ans par Québec. «L'ampleur des coupes et des compressions imposées par le gouvernement québécois (...) mettra en péril les acquis du contrat social fondé sur l'universalité, la gratuité et le caractère public des services de santé», a indiqué le Conseil central dans son mémoire.

Cela dit, la CSN demande à la Régie de montrer les dents, de s'opposer aux compressions imposées par Québec et de l'obliger à revoir de but en blanc ses scénarios catastrophe.

«Aucune entreprise ne planifie des virements comme ça sans l'investissement de capitaux neufs. C'est rêver en couleur. On demande à la Régie de retourner voir le ministre. Sinon, s'il y a une déclaration de guerre, ce sera avec le ministre Rochon», a ajouté M. Sandborn.

Dans son mémoire, la CSN soutient qu'aucune étude en profondeur n'a été entreprise par la Régie pour justifier la transformation de 12 000 postes, tel que proposé dans son plan, ni pour soutenir que la fermeture de cinq à huit hôpitaux permettra de réaliser le virage ambulatoire dans la métropole.

«On marche à l'envers, les coupures commencent dès maintenant et les consultations sur la façon de donner les services s'amorcent», a déploré le président du CCM.

La CSN s'attaque aussi au fait que les enveloppes allouées à la rémunération des médecins et aux médicaments soient à la hausse, alors qu'on prévoit priver de travail ou transférer 12 000 travailleurs. Au surplus, la centrale syndicale plaide que la rémunération des médecins «est une des principales failles de notre système», contribuant à la «surprescription» et les «chirurgies et les hospitalisations

inutiles». Bref, le CCM veut que la Régie puisse gérer elle-même les ressources médicales sur son territoire, sa part de l'enveloppe de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), et mette fin à la privatisation des services de prélèvement et de laboratoire.

Quant au virage ambulatoire, la CSN en appuie les grands principes, mais craint l'effet des politiques de chirurgie d'un jour sur les personnes seules. A ce titre, la CSN souligne que le Québec investit beaucoup moins d'argent (34 \$ par habitant par an) que l'Ontario (66 \$) en soins à domicile.

Plus tôt, le Regroupement des CLSC de Montréal est pour sa part venu applaudir le virage ambulatoire proposé par la Régie en proposant de s'en faire «des maîtres d'œuvre». En fait, les 30 CLSC de la métropole veulent aller plus loin que ce que la Régie propose, en prenant en charge une plus grande part des services de prélèvement, en s'occupant des urgences mineures présentement soignées dans les hôpitaux et en s'accaparant l'organisation de l'hôpital à domicile. Pour cela, les CLSC souhaitent voir transférés chez eux des travailleurs du milieu hospitalier.

«C'est une transformation déjà amorcée depuis deux ans. On a commencé il y a quelques années avec 500 prélèvements par année et on s'est rendus à 6000», a donné en exemple, hier, Janet Steer, présidente du regroupement.

Pour ce faire, les CLSC espèrent une importante réallocation d'argent et des incitatifs pour amener plus de médecins à travailler avec eux. «On sait qu'on est sous-financés et qu'il y a des lacunes dans les soins aux personnes âgées. Mais dans la deuxième étape (des consultations), il faudra déterminer comment trouver cet argent», a dit Mme Steer.

En 1991, la Régie régionale avait évalué à 85 millions \$ les sommes nécessaires pour consolider le virage ambulatoire dans la région de Montréal. «Les chiffres ont évolué depuis ce temps», a dit hier M. Jacques Fois, vice-président du regroupement. Chose certaine, a-t-il affirmé, le transfert d'argent devra se faire avant que ne s'effectue le transfert des clients pour éviter que les patients se retrouvent sans services.

## PRO-VIE

*«Nous sommes l'objet de critiques parce que nous remettons en question la culture de la mort»*

SUIITE DE LA PAGE 1

biennes a également prévu manifester devant l'hôtel où se tiennent les travaux du congrès.

La quatorzième «conférence mondiale sur l'Amour, la Vie et la Famille», organisée par HLI, se poursuivra jusqu'à dimanche. On y attend environ 1500 personnes. Le groupe ultraconservateur d'origine américaine milite activement contre l'avortement, la contraception, la stérilisation, l'infanticide, l'éducation sexuelle, l'homosexualité, la pornographie, les expériences sur les fœtus et l'utilisation thérapeutique de membranes fœtales.

Les dirigeants de HLI ont repris l'essentiel de ce credo, hier, devant les journalistes. «Nous sommes

l'objet de critiques parce que nous remettons en question la culture de la mort», a dit M. Habiger devant une grande photo le montrant en compagnie de Jean-Paul II. Le pape vient de publier une encyclique intitulée *L'Évangile de la vie* où il critique cette «culture de mort» qui va, selon lui, de l'avortement à l'euthanasie.

Gilles Grondin, du groupe Campagne Québec-vie, qui participe au congrès en qualité de président de ce mouvement, a pour sa part critiqué les accusations de racisme à l'égard de HLI.

«Regardez autour de vous», a-t-il dit en désignant la vingtaine de congressistes originaires d'autant de pays du monde, de l'Autriche à la Tanzanie.

Il a tout de même avancé que

l'avortement, la contraception et la stérilisation sont les instruments de guerre utilisés contre la vie humaine. «Une nouvelle guerre mondiale est en cours, dit-il. Elle coûte 500 millions de morts par année. (...) C'est une guerre de nos sociétés contre nos propres enfants.»

Cependant, M. Grondin a refusé tout recours à la violence pour «défendre la vie». Aux États-Unis et au Canada, des docteurs pratiquant des avortements ont récemment été assassinés ou victimes d'attentats par des militants pro-vie. «La violence ne viendra pas de nous, ça je peux vous l'assurer», a dit M. Grondin.

La coalition anti-HLI ne prévoit pas non plus d'affrontement entre les pro-vie et les pro-choix. «Nous voulons une manifestation paci-

fique, dit la porte-parole Nadine Alard. Notre manifestation vise à s'opposer au discours haineux que véhicule HLI envers les femmes, les musulmans, les juifs, les gays et les lesbiennes, explique Nadine Alard, porte-parole de la Coalition. Nous manifesterons aussi pour affirmer nos choix en matière d'avortement, nos choix sexuels, nos convictions démocratiques. La rue appartient à tout le monde.»

La coalition a également diffusé une lettre de Henry Morgentaler dans laquelle le docteur dénonce «les religieux fanatiques fondamentalistes qui dirigent le groupe HLI». Le médecin canadien juge qu'il s'agit de militants agressifs, misogynes et qui prêchent la violence envers ceux qui pratiquent des avortements.

Le Dr Morgentaler a lui-même mis sur pied plusieurs cliniques d'avortement au Canada et a gagné toutes ses batailles devant les tribunaux.

Il a également joint à cette lettre d'appui l'offre d'une récompense de 100 000 \$ de l'Association médicale de la Colombie-Britannique à toute personne susceptible de fournir des détails pouvant aider les policiers à retrouver l'auteur du coup de feu tiré sur le Dr Gary Romalis, en novembre 1994, à sa résidence de Vancouver. Le Dr Romalis pratiquait des avortements.

Dans sa publicité, Human Life International (Vie humaine internationale) se présente comme «l'organisation pro-vie et pro-famille la plus importante au monde». L'organisation sans but lucratif a été fon-

dée en 1981 par le père Paul Marx, qui prononçait une conférence hier.

Les moyens du groupe sont impressionnants. Avec ses 80 employés permanents, il supervise 84 sections réparties dans 56 pays sur les cinq continents. Il publie pas moins de 14 revues et expédie de la documentation dans 111 pays à travers le monde.

HLI revendique 7000 membres au pays, dont un millier au Québec. Mais le regroupement n'a pas de bureau québécois.

Le groupe de stricte obédience catholique a tenu son premier congrès au Canada, à Montréal, en 1986. Depuis, des congrès du groupe ont également été tenus à Toronto (1989), Vancouver (1991) et Ottawa (1992).

## PROPRES Alors, que lui reproche-t-on au juste?

SUIITE DE LA PAGE 1

tions politiques malgré ses démentis, jugé coupablement complaisant envers Silvio Berlusconi, M. di Pietro est aujourd'hui accusé par son ex-collègue Francesco Saverio Borrelli d'avoir «trahi» la magistrature et les grands principes qu'il avait défendus ces dernières années.

A l'heure où décline le mythe Silvio Berlusconi, à la veille d'élections régionales — le 23 avril, le même jour que les présidentielles françaises — qui seront un nouveau test de la popularité des partis politiques, le héros de «Mains propres» a pris, début avril, sa retraite «définitive» de la magistrature, quatre mois après avoir s'être retiré de «Mani pulite» proprement dit.

Dans ses nouvelles chroniques de *La Stampa* et de *La Repubblica*, Antonio di Pietro a adopté ce ton «peuple» qui est le sien, dénonçant, dans des articles fort discutés, «toutes les idéologies, qu'elles soient de gauche ou de droite», et «tous les mots en isme». Il n'en fallait pas davantage pour qu'il se fasse lui-même accuser d'avoir des arrière-pensées politiques, sur le registre aujourd'hui bien payant de la démagogie populiste «antipoliticienne». Mais un juge qui se lance en politique ou qui devient éditorialiste, ce n'est encore que le choix légitime d'une personne qui décide de changer de métier. Alors, que lui reproche-t-on au juste?

## Toges rouges

Le plus grave est arrivé la semaine dernière, lorsque

Silvio Berlusconi, le maître de la télévision privée devenu politicien, a accepté l'invitation d'une émission très regardée du jeudi soir à la télévision publique. Il a commencé par critiquer «certains juges bien identifiés» qui ont «des colorations politiques bien identifiées».

Ce faisant, il reprenait un thème amplement exploité par la droite de Forza Italia et de l'Alliance nationale, pour l'instant dans l'opposition: à savoir que ces magistrats milanais, qui ont mis à bas l'ancien régime et envoyé en prison une flopée d'industriels, sont pour la plupart de petits gauchistes qui méritent en fait le titre de «toges rouges».

Il est vrai que dans ce groupe de quatre magistrats milanais, Antonio di Pietro détonnait un peu. À côté du docteur Francesco Saverio Borrelli, avec ses jugements sévères sur la vieille classe politicienne, et du (relativement) jeune Gherardo Colombo avec ses jeans, ses vestes élimées et ses airs de soixante-huitard attardé, M. di Pietro projetait plutôt l'image du justicier populaire, fort en gueule, mélange de bon policier et de Robin des Bois, surtout pas intellectuel.

Diagnostic de Silvio Berlusconi, l'autre soir à la télévision: «Il y a des juges qui violent le secret d'instruction, se font de la publicité, mettent dans le collimateur quelqu'un ou une entreprise particulière.»

Réponse de Gherardo Colombo, interrogé à ce sujet par *Le Devoir*: «Je n'enquête pas sur des gens de telle ou telle tendance politique en me disant "je vais trouver quelque chose sur tel ou tel parce qu'il est de droite ou

parce qu'il est de gauche". Nous enquêtons sur des faits qui nous sont soumis et nous remontons la filière. C'est ainsi, et pas autrement, que "Mani pulite" a fonctionné (...) Les accusations de partialité politique sont fausses. Une affaire de corruption, qu'elle implique des démocrates-chrétiens ou des communistes, est une affaire de corruption. Nous partons des faits connus.»

Un seul personnage est épargné par les accusations de Silvio Berlusconi et de la droite; un seul ne correspond pas au stéréotype — vrai ou faux — des «toges rouges». Ce personnage, c'est Antonio di Pietro.

C'est pourquoi il est de plus en plus ouvertement courtisé par l'Alliance nationale et Forza Italia, qui ont bon espoir de reprendre le pouvoir sous peu, si les élections régionales de ce dimanche leur sont assez favorables pour forcer la tenue d'élections générales.

## Des confidences amicales

Objet du présent scandale: Silvio Berlusconi a révélé qu'il avait eu, le mois dernier dans sa luxueuse demeure des environs de Milan, un entretien privé avec Antonio di Pietro, au cours duquel ce dernier lui aurait fait des confidences.

Selon ce qu'en a rapporté le «Cavaliere» lui-même devant huit millions de téléspectateurs la semaine dernière, M. di Pietro n'était pas d'accord avec ses collègues Colombo, Borrelli et compagnie lorsque, en novembre dernier, «Mani pulite» a convoqué le président du Conseil en exercice (Berlusconi n'a quitté le pouvoir qu'à la mi-

décembre) pour un humiliant interrogatoire concernant des actes présumés de corruption d'inspecteurs des impôts par sa compagnie Fininvest. Selon Silvio Berlusconi, di Pietro avait alors signé sa citation à comparaître uniquement pour ne pas se désolidariser de ses collègues, «mais il n'était pas du tout convaincu...»

Premier motif du malaise des anciens collègues de di Pietro: un juge en exercice (di Pietro avait alors laissé «Mani pulite», mais pas son état de magistrat) peut-il parler en privé avec un politicien d'enquêtes le concernant directement? Deuxième motif, qui a fait exploser Borrelli: di Pietro n'a pas démenti les propos de Berlusconi et s'est contenté mollement de dire «je me solidarise des actes que je signe».

Oui, «Mani pulite» agonise dans la controverse et la division, alors que, selon Gherardo Colombo, «il y a encore tant à faire» contre la corruption politique dans ce pays. Après le feu d'artifice de 1992, 1993 et 1994, rien de significatif n'est sorti du quatrième étage du Palais de justice de Milan — où se trouvent les bureaux mal éclairés de «Mani pulite» — depuis la comparution de Berlusconi.

Alors, après le cavalier d'industrie, un policier-magistrat au pouvoir en Italie? Le principal intéressé continue de dire officiellement «non». Mais il participe de plus en plus, et avec un visible plaisir, au débat public. Et dans les rues de Rome et de Milan, des graffitis ont fait leur apparition: «Forza Di Pietro!» Tout un programme, tout un symbole...

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559